

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 334, VOL. XVI. — SAMEDI 6 JUILLET 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Mort de sir Robert Peel. — La loi de la presse. — Courrier de Paris. — Ascension aérostatique de MM. Barral et Bixio. — Lettres écrites de mon jardin, par Alph. Karr. N^o 11. — Chronique musicale. — La Saint-Eloi à Toulon. — Revue littéraire, par A. Dufaÿ. — Correspondance. — Bibliographie. — Signaux fulmineux pour les chemins de fer. — Les moyens justifient la fin, proverbe. — Indication des rues de Paris la nuit. — Variétés.

Graecures. Lord Palmerston, d'après un portrait de J. Partridge. — Bal de la marine au Jardin d'Hiver, costumes. — Ascension de MM. Barral et Bixio à l'Observatoire. — Fête de Saint-Eloi à Toulon : Les arabes ; La bénédiction des chevaux et des ânes ; Vue de Toulon à vol d'oiseau. — Signaux des chemins de fer, 6 grav. — Le bal de la marine, 10 caricatures par Nap. — L'astérisque pour indiquer le nom des rues, 3 grav. — Rébus.

Histoire de la semaine.

La discussion engagée dans la chambre des communes d'Angleterre, au sujet des affaires de Grèce, ne s'est terminée que dans la séance du 28 juin, qui s'est prolongée jusqu'à deux heures du matin. Le ministère a obtenu une majorité de 16 voix, nombre égal à la majorité de notre Assemblée nationale qui a voté la dotation de M. le président de la République. Ce rapprochement a été fait contre l'opinion des journaux qui prétendent que le ministère anglais ne peut vivre avec cette majorité après avoir été battu par 37 voix dans la chambre des lords sur la même question. Ce sont les mêmes journaux qui trouvent que 16 voix en France sont plus que ce qu'il faut pour vivre, malgré la défaite du ministère sur la question de la loi des maires.

Les chefs des divers partis ont, comme d'habitude, clos la discussion ; M. Cobden, sir Robert Peel, lord John Russell et M. d'Israeli. Lord Palmerston, qui était la victime expiatoire de cette longue et solennelle discussion, avait tenu la tribune lui-même dans la séance du



Lord Palmerston, d'après un portrait peint par John Partridge.

25 pendant cinq heures et fait l'histoire diplomatique de son gouvernement avec un talent que nous n'irions si nous étions un journal politique et soumis aux intérêts et à la tactique d'un parti, mais que nous pouvons reconnaître et proclamer en tant que recueil historique. Ce jugement d'ailleurs n'implique point la légitimité des prétentions de M. Finlay et du juif Pacifico, non plus que la parfaite mesure des procédés de la politique anglaise ; c'est pour nous une simple question d'art et tout au plus un acquiescement au sentiment général du discours, où nous trouvons cette grande et noble prévoyance de la politique anglaise qui ne nie rien de ce qui est possible, qui ne conteste jamais que l'a-propos, et n'attend pas pour réaliser un progrès qu'il soit arraché par une révolution, au risque de compromettre jusqu'aux progrès acquis, sauf à livrer ensuite, et par une réaction inévitable, l'avenir à des expériences insensées. Il semble que la politique anglaise s'inspire de l'observation des effets physiques de la vapeur ; tandis qu'ailleurs les hommes d'Etat ne pensent qu'à sceller hermétiquement la soupape, là, au contraire, on ne perd pas de vue la chaudière, et on lâche à propos un peu de vapeur pour ne pas la faire éclater. Nos politiques ne se font pas faute d'admirer cette prudence ; mais ils se gardent bien de l'imiter. Grands hommes !...

Cet épisode de politique extérieure a plus occupé nos journaux et l'opinion publique que nos propres travaux parlementaires. Ce n'est pas cependant que nos partis fussent autrement intéressés au dénouement ; il est bien évident, quoiqu'on prétende le contraire, que nous attachons peu d'importance au triomphe ou à la chute du ministère anglais.

Pendant ce temps-là nous discutons à l'Assemblée législative une proposition ayant pour but de régler les conditions d'admission

et d'avancement dans les fonctions publiques. M. de Valenciennes a défendu la liberté du pouvoir exécutif au nom de la responsabilité, qui ne peut être réelle si elle est enclavée par des règles qui ne lui laissent pas le choix de ses agents. L'Assemblée a néanmoins décidé à la majorité de 309 voix contre 294 qu'elle passerait à une troisième lecture de la proposition.

Dans cette même séance du 27 juin, l'Assemblée a commencé la discussion de la proposition de M. de Saint-Priest relative au délit d'usure. Cette discussion, qui s'est terminée lundi, reviendra dans une troisième délibération, et nous reviendrons nous-mêmes sur les questions économiques que ce débat a soulevées. Nous passons à la séance du 2 juillet.

L'Assemblée avait à s'occuper, en premier lieu, de la deuxième délibération sur la proposition de MM. Bonoli-Champy, Moreau (de la Seine) et Valette, relative à la publicité des contrats de mariage. Il est facile de comprendre le rapport qui existe entre cette proposition et l'ensemble des réformes proposées pour l'amélioration et pour le développement du crédit. Aujourd'hui les contrats de mariage ne sont assésés à aucune publicité. Cependant il est d'un grand intérêt pour les tiers de savoir si les conventions matrimoniales ont été réglées d'après le système de la communauté ou d'après le système connu sous le nom de régime dotal. Cet intérêt consiste en ce que, dans le premier cas, la femme peut s'engager valablement avec l'autorisation ou avec le concours de son mari, tandis que dans le second cas, c'est-à-dire sous le régime dotal, tous les biens que la femme s'est constitués en dot étant déclarés indivisibles, toutes les obligations contractées par elle avec des tiers se trouvent frappées de nullité. On conclut à combien d'abus, à combien de fraudes un pareil système peut ouvrir la porte. La proposition soumise à l'Assemblée a pour but de remédier à cet état de choses. Elle se compose de quatre dispositions destinées à modifier les articles 75, 76, 1391 et 1394 du Code civil. Dans ce nouveau système, l'officier de l'état civil devra, sous peine d'amende, mentionner dans l'acte de célébration du mariage s'il a été fait ou s'il n'a pas été fait de contrat de mariage, et, dans le premier cas, la date du contrat, ainsi que le nom et le lieu de résidence du notaire. Le notaire qui reçoit un contrat de mariage sera tenu de délivrer aux parties un certificat portant les mêmes énonciations et indiquant qu'il doit être remis à l'officier de l'état civil avant la célébration du mariage. La femme qui, d'après son contrat de mariage, est incapable d'engager tout ou partie de ses biens, ne pourra se prévaloir de la déclaration contraire insérée dans l'acte de célébration pour demander la nullité d'un engagement contracté par elle, à moins que, dans l'acte qui contiendra cet engagement, elle n'ait déclaré l'existence de ce contrat de mariage. Telles sont les principales dispositions de la loi nouvelle. Quelques amendements proposés au projet de la commission par M. Gavini ont été combattus par le rapporteur, M. Valette, et repoussés. L'Assemblée, sans plus ample débat, a décidé qu'elle passerait à la troisième délibération.

Une autre proposition de MM. Charas et Latrade, tendant à modifier le système de recrutement des ingénieurs des ponts-et-chaussées, a subi l'épreuve de la première lecture.

Puis est venue la troisième délibération sur la proposition de M. le général de Grammont, ayant pour but de mettre un terme aux mauvais traitements exercés sur les animaux. La proposition a trouvé dans M. de Vauquas un contradicteur assez vig. M. le général de Grammont en a défendu le principe avec une chaleur singulière, avec un luxe d'arguments et d'anecdotes qui ont excité plus d'une fois l'indignité de l'Assemblée. Le projet de loi rédigé par l'honorable membre se composait de trois articles. Les différents de ces articles furent émis en ce genre et écartés définitivement avec beaucoup de détails. M. de Fontaine a proposé de remplacer ces trois articles par une rédaction beaucoup plus simple, et qui se réduisit à un article unique. L'Assemblée a donné la préférence à ce nouveau système, qui fera définitivement loi dans cette matière, car l'épreuve à laquelle était soumise cette proposition est la dernière.

Nous avons encore à mentionner la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la concession des produits des manufactures de Severs, des Gobelins et de Beauvais. M. Schöleher, qui ne voit dans ces établissements que des inventions de luxe monarchique, incompatibles avec les mœurs républicaines, en a demandé la suppression. Heureusement ses admirables éractions de l'art et du goût français ont trouvé dans M. d'Albert de Luynes un digne et intelligent défenseur. L'Assemblée a fait justice de l'amendement, et elle a décidé qu'elle passerait à la troisième délibération.

La même décision a été prise à l'égard du projet de loi de M. Peupin, ayant pour but d'autoriser les conseils de prud'hommes à ordonner l'enregistrement en debet des actes et des exploits émanant de leur juridiction.

La séance a fini par un débat assez vif sur la demande en autorisation de poursuites formée contre M. Buzette, membre de la majorité, par le procureur général près la cour d'appel de la Martinique. La commission avait examiné l'avis qu'il n'y avait pas lieu d'autoriser les poursuites. M. Juannet, un des représentants des colonies, a soutenu la demande en termes d'une vivacité qui fut interrompue les hanches qui divisent les deux classes dans les colonies. De son côté, le rapporteur, M. Polignac, a répondu les accusations qui s'adressaient à la commission. L'Assemblée, suivant les conclusions du rapport, a refusé à l'unanimité l'autorisation des poursuites.

Parmi les nombreux projets de loi qui ont passé dans les yeux de l'Assemblée dans la séance de mercredi, nous n'avons à signaler que celui qui concerne le patronage des jeunes détenus. Ce projet a pour but de résoudre une des questions les plus importantes que soulève le grand problème de la réforme pénitentiaire. Il est raisonnable, il est naturel

que la question relative aux jeunes détenus passe avant celle qui regarde les adultes. La première pensée du législateur doit se porter sur le sort de ces milliers d'enfants que la misère ou l'immoralité de leurs familles ont abandonnés au désœuvrement, au vagabondage et à toutes les mauvaises tentations, à tous les vices, à tous les désordres qui en sont la suite. L'Etat n'a rempli que la plus triste partie de sa tâche quand il a matériellement assuré la répression des délits, en renfermant les jeunes délinquants dans les maisons d'arrêt ou dans les maisons centrales. Pour le remplir dans toute son étendue, il doit procurer à ces enfants le bienfait de l'éducation morale, religieuse et professionnelle; il doit tendre la main à ces natures égarées pour les renvoyer sur le sentier du bien, pour les rendre aux habitudes d'une vie honnête et laborieuse, et les empêcher de tomber dans le dernier degré de la corruption et de la perversité. Sa protection doit les prendre à l'entrée de la prison et les suivre au delà de la prison. A l'égard des jeunes détenus, l'Etat n'est pas seulement un gardien et un geôlier; ainsi que l'observe très-bien le rapport, il est investi d'une véritable tutelle; il est substitué légalement au père de famille.

Le projet de loi soumis à l'Assemblée par la commission de l'assistance publique n'a fait que s'approprier les résultats de l'expérience, et convertir en loi ce qui est déjà consacré dans la pratique. En partant de ce principe, il consiste à la bienfaisance privée le soin de fonder les colonies pénitentiaires destinées à l'éducation des jeunes détenus. Les auteurs du projet ont eu raison de penser que la charité publique et officielle serait moins propre à l'accomplissement de cette œuvre délicate que le dévouement libre et spontané de la charité privée. L'Etat n'intervient que pour autoriser ces établissements et pour leur accorder les subventions nécessaires. L'Etat peut aussi fonder des colonies en son nom et sous sa responsabilité; mais il n'usera de cette faculté que pour suppléer à l'insuffisance des établissements privés. Telle est la disposition essentielle du projet. Les autres dispositions sont purement réglementaires.

La discussion générale s'est bornée aux observations que le rapporteur, M. Corne, et le ministre de l'intérieur ont présentées, le premier pour exposer le principe de la loi, le second pour lui donner son adhésion formelle. Un nouveau membre de la Montagne, M. Collavaux, a fait sur ce sujet un début des plus modestes. Tous les articles du projet ont été successivement adoptés sans aucune modification. Après quoi l'Assemblée a décidé qu'elle passerait à une troisième délibération.

Sur tous les autres projets de loi qui figuraient à l'ordre du jour, l'Assemblée s'est contentée de donner des votes de pure forme et de simple courtoisement.

Par le paquebot à vapeur de la ligne Cunard, *America*, arrivé de New-York à Liverpool en dix jours et vingt heures, nous avons reçu les journaux et les correspondances de New-York en date du 19 juin.

Les autorités de la Havane, après leur avoir fait subir un procès pour la forme, mais aussi pour le maintien des principes, ont rendu les prisonniers qu'elles avaient faits dans l'armée du général Lopez.

Le congrès s'écoule toujours, mais sans pouvoir avancer d'un pas dans la question de l'esclavage et de l'admission de la Californie. La solution du problème paraît être aussi éloignée que jamais, et pourrait même être infiniment ajournée, si l'état de santé de M. Henry Clay, l'auteur du compromis qui semblait avoir le plus de chance d'être adopté, ne s'améliore pas assez pour lui permettre de continuer à défendre son œuvre dans la presse et dans le sénat.

Rien de nouveau de la Californie ni du Canada. — Le congrès de Francfort, convoqué sous les auspices de l'Autriche il y a deux mois, et ouvert le 10 mai, n'est encore parvenu à aucun résultat positif relativement à la question allemande; il semble rencontrer dans l'accomplissement de son œuvre autant d'obstacles que la Prusse dans la réalisation de l'Union restreinte, quoique ces obstacles tiennent à d'autres causes.

Mort de sir Robert Peel.

C'est avec un profond regret que nous annonçons une nouvelle qui vient de consterner toute l'Angleterre et qui aura aussi, dans le reste de l'Europe, un douloureux retentissement.

Sir Robert Peel a survécu que peu de temps aux suites de l'accident fatal qui lui est arrivé samedi. A la suite d'une chute de cheval il avait été rapporté chez lui sans connaissance, avec plusieurs fractures de la clavicule gauche. La nouvelle de sa mort est arrivée mercredi à Paris par la voie télégraphique.

On se ferait difficilement une idée de l'émotion produite à Londres par le bruit du danger imminent dans lequel se trouvait sir Robert Peel. Toutes les classes de la population ont, pendant deux jours, assésés les portes de son hôtel, et on ne pouvait satisfaire à l'impatience et à l'anxiété du public qu'en lisant à haute voix sur la place les bulletins des nouvelles.

Cette mort est une perte immense pour l'Angleterre. Sir Robert Peel avait, depuis plusieurs années, cessé d'être un chef de parti; il était devenu plus que cela, le réconciliateur, le modérateur et l'arbitre des partis. Il avait positivement renoncé à occuper de nouveau le pouvoir, mais il exerçait un pouvoir supérieur et universellement reconnu; et dans toutes les affaires publiques, surtout les affaires intérieures, il avait presque lafluence d'un oracle.

Une si grande position subitement détruite et anéantie par un simple chute nous rappelle le grand de sable dont parlait Pascal et qui arrêta la vie de Cromwell. Sir Robert Peel laisse une renommée qui grandira encore, car les grands changements auxquels il a attaché son nom n'ont encore reçu qu'un commencement d'exécution et sont des-

linés à des développements incalculables. Ce grand ministre aura eu cette gloire d'accomplir avec la paix et avec l'ordre, au milieu d'une prospérité non interrompue, des réformes que les autres peuples poursuivent et poursuivront peut-être longtemps encore à travers des révolutions et des flots de sang.

Sir Robert Peel était né en 1789, et était par conséquent dans sa soixante-troisième année. Il laisse une famille nombreuse; son fils aîné, aujourd'hui sir Robert Peel, est en ce moment secrétaire de légation à Berne; un autre est officier dans la marine royale.

Le portrait de sir Robert Peel, accompagnant une notice sur cet illustre homme d'Etat, a paru dans le tome V de *L'Illustration*, page 1.

La Loi de la Presse.

Le projet de loi sur la presse, pour lequel, on s'en souvient, les ministres avaient déposé l'urgence, vient enfin d'être présenté, dans sa rédaction définitive, par la commission. Il est impossible de n'être pas frappé du contraste qu'il y a entre la lenteur des délibérations de la commission et la précipitation forcée que l'Assemblée doit mettre dans ses discussions sur ce sujet si important, puisque le projet n'est pas soumis à l'épreuve des trois lectures. La commission aura mis trois mois à rédiger ce loi, et l'Assemblée mettra au plus huit jours à la voter! C'est une preuve de plus du danger de ces votes d'urgence qui font régner au pas de course les matières les plus délicates de notre législation. Le projet de loi présenté dans la séance du 29 juin, malgré le travail qu'il a coûté, a néanmoins le caractère de la précipitation. Il y regne à bien des égards un vague qui se transformerait facilement en arbitraire. On ne sait pas précisément ce qui rentre ou ne rentre pas dans la catégorie des écrits atteints par la loi. L'interprétation en est laissée aux tribunaux. C'est-à-dire qu'on peut parfaitement commettre des délits sans le savoir. Quant au projet en lui-même, il charge la presse de nouvelles entraves. Par un système d'amendes libéralement calculé, il donne au pouvoir la faculté de ruiner les journaux de l'opposition, avant toute condamnation, par le simple fait d'une double mise en accusation (article 3). Par le timbre qu'il rétablit, il tue la presse à bon marché. Et c'est avec ces petits moyens qu'on croit en finir avec les dangers sociaux qui nous menacent? On s'imagine briser, étouffer la pensée de l'opposition avec ces misérables entraves? Quand il s'agit du droit de discussion, il faut le supprimer ou bien le respecter; la presse simplement gênée est mille fois plus redoutable que la presse libre. On le sait bien, et pourtant on se rit de tant de cruelles expériences! Les journaux de la majorité ne sont pas tous satisfaits de la loi. Ils en aiment le but, mais non les conditions fiscales qui les atteignent. L'un d'eux propose, pour tout concilier, que le gouvernement soumette une censure, et que tous les journaux qui s'y soumettront volontairement soient affranchis du timbre! Un autre demande même que les restrictions et les châliements de la loi ne s'appliquent qu'aux journaux de l'opposition. C'est ce dernier journal qui gourmandait, il y a quelques jours, les officiers ministériels et les chefs d'industrie appartenant aux partis qui composent la majorité parlementaire, pour l'appui qu'ils prêtent à des journaux de l'opposition en y publiant leurs annonces. Ces citoyens croient encore que ceux qui font des annonces ont eu l'intérêt du journal, et non leur propre intérêt. Fiez-vous donc à de pareilles intelligences!

Ce ne sont pas les journaux seulement qui sont atteints par la loi: les livres, les brochures, l'industrie des imprimeurs et des éditeurs en librairie est menacée au point de devenir impossible si l'article 6 du projet passé tel qu'il est écrit par la commission. Les libraires et les imprimeurs viennent de présenter sur cette partie du projet un mémoire d'où ressort cette démonstration. Nous aimons encore à penser que la majorité se divisera sur cette loi, et que les aveugles finiront par y voir clair.

Nous avons donné, tome XIV, page 255, une analyse du rapport de la commission d'inspection des colonies agricoles de l'Algérie, rapport rédigé par M. Louis Reybaud au nom de cette commission et distribué aux membres de l'Assemblée législative. M. Dufrène représentait dans cette commission, la commission chargée par le décret de l'Assemblée continuant du 19 septembre 1848 d'y admettre les demandes ayant pour objet l'envoi des colons en Afrique. En cette qualité, M. Dufrène était le défenseur naturel de la pensée qui avait inspiré, sous la pression d'une nécessité politique, la mesure dont une autre pensée allait, dans des circonstances nouvelles, étudier les résultats. M. Dufrène, en constatant les faits avec ses nouveaux collègues, n'a pu s'associer au sentiment et aux recommandations du rapport de M. Louis Reybaud. — L'épigraphie du rapport qu'il vient de publier de son côté et de faire distribuer à l'Assemblée législative témoigne de la disposition d'esprit qu'il apportait dans les travaux de la nouvelle commission. Cette épigraphie est empruntée à son propre rapport.

« Les 50 millions n'ont point été votés pour la colonisation proprement dite, — ils l'ont été surtout pour secourir et calmer la population ouvrière, qui était en détresse et en émoi. (Page 60.) »

« Il faut que le peuple, quand il est en émoi, puisse avoir confiance dans les autorités, que le pouvoir lui promette l'heure des crises... Autrement je ne connaîtrais plus l'autorité d'aucun de salut le jour d'une tempête. » (Page 39.) »

Nous regrettons que le manque de place et la communication tardive de ce document ne nous permette pas de l'analyser comme nous avons fait le rapport de M. Louis Reybaud; mais peut-être le simple exposé de la qualité de M. Dufrène et l'indication de son sentiment jointe à sa ré-

putation si souvent justifiée d'homme de cœur et d'homme d'honneur, provoque-t-ils par les représentants et parmi les habitants de l'appeler de l'impression, qu'ils ont recue du premier rapport publié sur l'origine, l'état présent et les nécessités à venir de nos colonies d'Afrique.

Les Bibliothèques communales.

A. M. Paulin, directeur de l'ILLUSTRATION.

Vous avez publié, monsieur, au sujet de la fondation des bibliothèques communales, deux articles dont j'ai compris l'extrême modération. Il s'agissait d'un programme dont je prendrai tout à l'heure la liberté d'entretenir vos lecteurs en entrant un peu plus avant que vous ne l'avez fait dans la question, car je n'y ai qu'un intérêt fort indirect, tandis que vous, monsieur, par la mission officielle qui vous a été donnée de préparer les bases de ces établissements en appelant à y concourir toute la librairie, par les études spéciales que vous avez faites du sujet, vous avez dû sentir les scrupules honorables d'un concurrent devancé par un projet absurde, mais couvert d'un patronage imposant malgré son absurdité (je parle du projet).

Ce n'est pas ainsi, monsieur, permettez-moi de vous le dire, qu'on sauve une idée salutaire et qu'on preserve ses respectables protecteurs du danger de s'associer sans réflexion à une entreprise qui n'est pas sérieuse, à des combinaisons financières qui, sous le prétexte de la bienfaisance, peuvent causer des résultats critiques. Aussi d'avez-vous réussi qu'à provoquer les réclamations d'un noble Duc, qui me semble, comme à vous, appartenir à cette entreprise plus qu'à celle d'expérience. L'opération n'a pour moi plus que des motifs de se prémunir, et l'on m'assure que MM. les maires de Paris consentent à donner l'adhésion municipale aux appels de l'entrepreneur. Les maires des 37,000 communes de France ne tarderont pas à suivre cet exemple, et le tour sera joué.

Ce serait un mauvais tour; je vais tâcher de le prouver. Et d'abord, monsieur, je m'arrêterai un moment sur le prospectus, non pour y relever, comme vous l'avez fait, et comme vous l'aurez si bien pu faire, des fautes de grammaire et de langage, mais pour signaler une variation singulière d'une détermination; car il y a plusieurs éditions de ce prospectus avec des patronages de rechange. Ici, c'est M. le président de la République qui accepte avec empressement (trop d'empressement à coup sûr) le titre de protecteur de l'œuvre; ailleurs M. le président de la République se trouve relégué au second plan pour laisser le premier à monseigneur Fornari, nonce du pape. Tous les ministres ont acquisés après M. le président de la République; c'était l'important; à une fois les adhésions obtenues, on destitue le patron politique, et on range les adhérents sous l'invocation du ministre de l'Intérieur.

De vous à dire, monsieur, que tous les ministres ont acquisés; il aurait suffi d'un seul ministre, de celui qui a le département où ressortissent les affaires de l'enseignement; c'est celui-ci justement qui s'est abstenu, parce que, à raison même de sa compétence qui implique une plus grande responsabilité dans un projet de ce genre, il a voulu y regarder de plus près que ses collègues. Cependant le titre du ministre de l'Instruction publique, à défaut de sa signature, était un élément principal de l'amorce. Il fallait faire figurer ce titre sur le prospectus; mais il fallait aussi que le chef du cabinet, l'accusé de réception d'une circulaire; et le chef du cabinet, répondant en son nom personnel, soit sa signature accompagnée de ces mots: *Chef du cabinet de M. le ministre de l'Instruction publique.*

Quant à M. le ministre de l'Intérieur, il n'y met pas tout de façons; mais il met les préfets et les sous-préfets en réquisition pour propager la curieuse bibliothèque; il fait ouvrir dans son hôtel une salle pour l'exhibition de la botte en rhène qui doit contenir le bijou.

M. le ministre des finances n'est pas moins prêt; il a un directeur de la comptabilité de son ministère qui lance des circulaires à tous les receveurs et percepteurs pour recueillir les souscriptions avec l'impôt.

Ah! monsieur, si les projets utiles et sérieux étaient servis comme les farces; mais, me direz-vous, le monde serait trop heureux, on serait trop raisonnable, et on ne pirait pas. Rions donc, monsieur. La botte en rhène du ministère de l'Intérieur doit contenir 100 volumes, ni plus ni moins, chacun de 500 pages, ni moins ni plus. Ces 20,000 pages contiennent toute la science élémentaire pour toutes les communes de France, pour celles de 500 âmes et pour celles de 10,000 habitants et plus, pour la France comme pour la Provence, pour les populations industrielles comme pour les populations agricoles. Une fois la botte remplie, tout est dit; on aura beau imprimer de meilleurs ouvrages élémentaires que ceux de la bibliothèque en question; il n'y a plus de place pour les recevoir.

Mais ceci n'est que plaisant; il reste à examiner comment les 100 volumes de 500 pages seront composés. Ce sera, si vous le permettez, monsieur, le sujet d'une prochaine lettre, et dans une troisième je prendrai la liberté de vous démentir la combinaison financière dite de bienfaisance. Je vous démentirai pourtant un avantage de l'intérêt de ma prochaine lettre en vous citant un exemple. Il y a un volume qui doit comprendre sous la même couverture: la musique vocale, le dessin linéaire et la gymnastique. Voilà un volume que je voudrais acheter s'il ne fallait pas acheter en même temps tous les autres avec la botte; j'en doterais mon village, ou l'on chante sans savoir la musique, ou les sœurs ont été traces en ligne droite à travers les plus longs temps avant l'invention du dessin linéaire, ou les garçons travaillent douze heures au soleil sans savoir les premiers principes, ou les enfants vont déchirer des oiseaux à la rumeur des papillères à perte de vue sans avoir appris à manier sur le traçage.

Je ne demande qu'une chose, si la musique, le dessin et la gymnastique ne remplissent pas exactement les 500 pages, qu'on y ajoute un petit traité sur l'art de cueillir des patrons pour en faire des reserves.

Recevez, monsieur, etc.

UN LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Courrier de Paris.

Ah! la riante semaine! et certainement juillet mérité bien son nom: on l'appelle le mois d'ans anniversaires. Les voyages de banlieue, le sport à âne, le bal champêtre, les régates et

les ballons, voilà son répertoire, qui est une reprise. Le vrai Parisien, celui du dimanche, ne cherche plus qu'une fête, la fête du village voisin et, aussitôt parti, aussitôt arrivé. Seulement le village voisin ne se trouve pas toujours; mais notre Parisien a voyagé, il a traversé la plaine, rôlé le gazon, entrevu le bois et respiré l'odeur de ses buquets d'arbres: le Parisien est content. Il a renouvelé sa provision d'air et de souvenirs agréables. Laissez faire, d'ailleurs, les entrepreneurs de ses plaisirs: ils sauront bien lui rendre *intra muros* les illusions de la banlieue.

Des fêtes champêtres, on en a plus partout; la ville et les faubourgs en regorgent, et c'est merveille de voir avec quelle facilité on les improvise: il ne s'agit que de trouver quelque terrain vague, une bêtise interrompue ou quelque hangar abandonné; on y jette une charrette de sable, on y voiture quelques brins de feuillage, les tables se dressent, et le soir venu, les musiciens apparaissent sur l'estrade illuminée *à giorno*; il n'y a plus qu'à planter un municipal à la porte: et voilà une fête champêtre. A la brune, toutes ces *chaumières d'été* se peuplent de Sylvains et d'Haniadyades qui s'y rafraîchissent jusqu'à extinction du gaz. Cependant c'est encore et toujours sur le grand chemin des Champs-Élysées que le Parisien se met en quête de ses bonheurs d'été. La seulement *Palais à des asiles verts*, les Grâces leurs ballets, *Apollon ses concerts*, comme dit, à peu de chose près, André Chénier. Ici Palais sous-entend le Château-des-Fleurs; l'Apollon, c'est celui du Belvédère ou celui Muret, et ces Grâces dansantes sont celles de Mabile. On assure que ce diabolique établissement a été calomnié, et qu'il ne mérite pas les foudres d'excommunication de la bonne société. Mabile et ses habitants sont rentrés dans le giron de la vertu, et la morale n'y reçoit plus d'accroc; on y a pris toutes sortes de précautions en conséquence. Chaque buquet et à son préposé aux meurs et l'illumination est exagérée. En outre, Mabile éteint son gaz et sonne le couvre-feu à onze heures. Aucune ligne forte ou flamboyante ne figure plus sur la carte de ses rafraîchissements. Le cigare a été consigné à la porte, et vous serez invité à déposer votre canot au vestiaire. Enfin une mise décente y est de rigueur plus que jamais.

Ces améliorations du jardin Mabile, Mabile le doit au voisinage du Jardin-d'Hyver. Telle est l'influence du bon exemple; tel est surtout l'effet de la concurrence. L'autre jour encore, c'est-à-dire l'autre nuit, le Jardin-d'Hyver ne s'était-il pas décoré pour recevoir une société choisie? Jamais on n'avait associé plus de merveilles sous son ciel de cristal — nous en attestons nos dessinateurs — que pour ce bal de la marine. Toutes les fleurs étaient sur pied et en grande toilette; on avait fait de leur demeure une création fantastique: l'illumination, c'était un incendie organisé; la musique, c'était Musard et ses violons. A ce concert, bal ou spectacle, comme on voudra l'appeler, la presse entière avait précédé par ses fanfares, et toutes sortes de divinités s'étaient chargées de distribuer les billets. Pauvres fleurs! comme on les a dédaignées! Le monde riche n'a plus d'argent pour elles, le bon monde a d'autres amours; et lorsqu'est venu le quart d'heure de Rabelais, il s'est trouvé que Flore avait manqué sa recette. L'épine cachée sous tant de roses, c'était le déficit. Le dénouement est regrettable, et nous le déplorons de tout notre cœur; mais il était facile à prévoir: d'abord, bien qu'on ne puisse payer trop cher le bonheur de voir l'olympie, le prix du spectacle était trop élevé pour de simples mortels, ensuite il y a eu équivoque et malentendu au sujet du costume. Au lieu de s'en tenir au simple frac du citadin, on avait recommandé la vareuse du flambard.

Dans les représentations manquées de la semaine, on peut signaler aussi celle de l'Hippodrome. Deux incidents ont troublé la chevauchée de dimanche, que M. le président de la République honorerait de sa présence. Dans l'enceinte, deux écuères — corsage grenat et corsage noir — se sont gourmés à coups de langue et à coups de housse. Le sujet du litige, c'était une couronne (en carton-pâte), que chacune d'elles s'efforçait d'enlever à la pointe de la cravache, pour l'offrir au nom le plus illustre de l'assistance. L'emblème impérial et royal, foulé aux pieds des chevaux pendant la lutte, a été ramassé par un général non moins illustre, qui l'a gardé. L'autre détail, étranger à la politique, n'a produit que plus de sensation. Par une mesure administrative prise *in extremis*, l'Hippodrome avait doublé le prix des places. — Pourquoi ce crédit supplémentaire? demandait le contribuable. — Pourquoi que le spectacle est augmenté, répondait le barbare à d'autres amours; et l'autre M. le président de la République.

À cette même représentation, une gloire de l'aérostatique a lancé son ballon dans les airs, c'est M. Margat, de qui le peuple a gardé la mémoire. Parti pour les étoiles, le voyageur est descendu à Asnières sain et sauf. Il s'en faut de bien peu qu'une autre ascension, d'un intérêt scientifique, n'ait été fatale à MM. Barral et Bixio. Ces intrépides savants voulaient renouveler la tentative de Gay-Lussac, qui en 1801, étant parti du même endroit (le jardin de l'Observatoire), s'éleva jusqu'à sept mille mètres, hauteur que personne n'avait atteinte avant lui. Quoique ces navigateurs aériens soient toujours sujettes à accident, on ne connaît encore aucun exemple d'une chute mortelle dans les conditions ordinaires de l'aérostatique; madame Bancharid, et avant elle Pyastro des Roisiers en France, et Zambecari en Italie, durent leur fin tragique à une circonstance aggravante, celle des combustibles et des artifices qu'ils avaient emportés avec eux dans les airs. L'issue relativement heureuse de cette dernière et très-vallante entreprise rappelle l'accident arrivé aux Montgolfier lors de leur première tentative. Paris des Breteaux, à Lyon, sous les yeux de deux cent mille spectateurs, ils furent longtemps ballottés d'un bout de la voile à l'autre et jetés enfin par un coup de vent dans une vague sur les bords de la Saône, mais ne s'écrasèrent qu'avec de graves blessures. Il n'y a pas longtemps que

la veuve du dernier de ces Montgolfier a quitté ce bas-monde après avoir fait une élève presque aussi rare que les expéditions de son mari: c'est d'avoir vécu cent dix ans.

Le vent est favorable aux centenaires, et la prosa nous en souffle de tous les côtés; on ne croyait pas que l'exemple donné par le fameux Kolombesi aurait tant d'imitateurs. Depuis le dénombrement de Vespasian signifié par Plin, l'Europe n'avait pas compté un aussi grand nombre de Malthusiens. Plin énumère complaisamment les vieillards romains de cent à cent dix ans, mais nous sommes trop riches présentement pour ne pas négliger un pareil détail, ce sont des jeunes gens que ces centenaires-là en comparaison de nous. L'autre jour le *Constitutionnel*, à bout de ses pénonomes ordinaires, a découvert une rosière de cent cinquante ans, qui fait apparemment une grande consommation de pâte de Reznant, et voici que le *Handerlag*, le *Constitutionnel* de la Hollande, annonce la mort d'un vieillard de 169 ans, qui un quart d'heure avant sa mort jouissait d'une excellente santé, absolument comme M. de La Palisse. Il avait épousé six femmes et il recherchait la main d'une septième qui lui préféra un octogénaire; ce mécompte aura abrégé ses jours.

Dépêchons-nous de rentrer dans Paris en passant par Saint-Germain. Cette petite ville partage avec Versailles les prédilections du Parisien pendant la belle saison; son château n'est pas si bien meublé, mais ses bois sont plus vastes, sa terrasse est un paysage, et puis Saint-Germain a une pièce d'eau qui vaut toutes les cascades de sa rivale, c'est la Seine. On y donne des régates, et ses exercices nautiques ont toujours lieu à la satisfaction générale. Il y a un dimanche dernier et il y aura, dimanche prochain, une de ces grandes cérémonies aquatiques, suivi d'un gala, du bal de rigueur et du feu d'artifice indispensable. Non-seulement Saint-Germain vous représente un port de mer, c'est encore une gazette. Dans cette royale forêt abonde le gibier, fruit défendu pour le chasseur rustique, mais le citadin impatient peut y retrouver l'illusion de son plaisir favori: on parle d'un cerf qu'il est permis de courir en location. On le poursuit, on le force même, mais avec courtoisie, sans lui faire de mal. Ainsi que l'a dit spirituellement Alphonse Karr, à propos d'un plaisir encore plus royal, cela ressemble à une chasse de théâtre, à un comparse chargé du rôle de cerf, qui à sa feuz et doit recommencer le lendemain les mêmes exercices — Peut-être devrait-on l'instruire à faire le mort, alors l'illusion serait complète.

L'Opéra est fermé pour cause de réparations. Sa salle est comme un soral aux mille déours sans dégagements suffisants; il a fallu vingt-jours pour découvrir que dans le cas d'un incendie éclatant en pleine représentation, la vie des artistes y serait en péril. Ce n'est donc pas la précaution inutile. La troisième et dernière fois que l'Opéra brûla, l'incendie dura cinq jours et fit nombre de victimes, ce qui n'empêcha pas, dit un contemporain de l'événement, ce qui est le mot baptisé du jour de l'Opéra. D'autres assurent que si l'Opéra ferme c'est par mesure d'économie, et qu'en cette circonstance, la direction, semblable à la vestale du pot-pourri, a bien d'autres feuz en tête que ceux d'un réchaud.

Le Théâtre-Français a pris au Théâtre-Historique le *Chandelier* de M. Alfred de Musset; caprice poétique, ironie amoureuse, fantaisie décollée, c'est assurément un œuvre charmante, attendu peut-être à la scène. Comment en effet ne pas s'établir un peu des procédés de madame Jacqueline, cette beauté sans vergogne, qui va d'un amant à un autre amant, à la barbe de son mari et à la nôtre, et d'un front qui ne rougit jamais. Vous dites: la peinture est vraie, et j'ajoute: la peinture est triste. Il s'agit pourtant d'une comédie, mais personne n'est tenté de rire, on a si peur de s'être égayé à contre-sens. C'est qu'en vérité rien n'est moins plaisant que ce monde-là: des deux amants, l'un parle comme un botor qu'il est, l'autre s'exprime en poète élégiaque; le mari, c'est le ridicule qui fait sa parade, et Jacqueline, c'est la femme tout entière à sa proie attachée, qui est son caprice amoureux. Voilà pour la gaieté; quant à l'intérêt, quoi qu'il soit bien entendu que les Scarielle et les Bartholo sont des bêtes épinées dévouées à l'abbatior dans toute comédie, que penser de Rosino, et comment s'intéresser à ses amours si elle trahit le Lindor qu'elle vient de couronner? Madame Jacqueline n'en fait pas d'autre, et son intention d'être un autre non. Son Lindor, c'est le capitaine Clavaroche, et pour en finir avec le mesure d'habard on cherche l'ombre d'un *Chandelier*: ce sera Fortin, le petit clerc, chrubin de dix-huit ans, simple comme Canido, mais passionné comme Werther. Comment ce fantôme d'amant passe à l'état de réalité entre la messe et les vêpres, voilà notre plus grande hardiesse. Dans le livre, cela glisse, on sourit, mais à la scène prenons garde que la situation se précise jusqu'à inspirer de la répugnance et presque du dégoût: il en résulte que le *Chandelier*, nonobstant la franchise et la largeur de l'exécution, et bien d'autres qualités attrayantes, est un ouvrage triste, ce qui n'a jamais signifié un triste ouvrage, alors n'ême qu'il s'agit d'une comédie.

Les acteurs ont emporté le succès; il est impossible d'avoir plus de tact, de finesse et d'enjouement que n'en a montré madame Allan. M. Delauney a un rôle charmant qui lui a porté bonheur, et M. Samson était en verve comme tous les jours.

Le Théâtre-Historique cultive l'annecdote historique, les *Trois Iacq*, pour faire suite aux *Trois Orante*. Vous connaissez assurément les historiettes de Tallemant des Réaux, et ce beau oncle qui met en scène le poète des bergeries avec mademoiselle de Gournay. Le récit est très-spirituel pour un récit véridique, il faudrait supposer d'ailleurs que ces deux personnages illustres en leur temps ne s'étaient jamais vus. Et Monce, lui, et vingt autres ont dit tout le contraire. Tallemant lui-même dit l'inventeur de cette plaisanterie: peut-être l'avait-il trouvée en compagnie de Buis-

Robert. Il conte qu'un beau jour la fantasia prit au baron du liovi et au chevalier d'Yvrando de se présenter à tour de rôle chez mademoiselle de Gournay, sous les apparences et le nom de Racan. Le prétexte de la visite, c'était pour la remercier d'un opuscule, *l'Ombre*, dont chacun d'eux s'était procuré un exemplaire. Voyez-vous la grande surprise de la demoiselle à l'aspect des deux Racan, et son indignation plus grande lorsque le hasard amène chez elle le véritable Racan, muni d'un troisième exemplaire. — Eh quoi ! s'écrie la demoiselle, ne verrai-je toute ma vie que des Racan ! Sur quoi, prenant sa pantoufle, elle la lui jeta au nez. — Oui dà, s'écrie le poète courroucé, est-ce ainsi que l'on reçoit M. de Racan, et ne sait-on pas qui je suis ? — Mais vous êtes le plus sot des trois. — Et elle se met à crier au voleur ! Si bien que Racan, éperdu, saute à la corde de la montée, et le voilà parti pour ne plus revenir. La pièce dérange un peu ce dénouement, puisque le rimeur mystifié les mystificateurs, ce qui n'est pas trop mal trouvé pour sortir d'affaire. Qu'importe ensuite que la critique s'avise de dire que le Racan des *Bergeries* n'était pas le poète rustique et crotté de cette comédie, et que mademoiselle de Gournay y ressemble un peu trop à un vieux bas-bleu du fantaisie. On sait bien que cette fille d'alliance de Montaigne, imitatrice de Honsard et disciple de Dubelloy, vécut dans l'intimité des plus illustres, bien vu de ses gens de cœur, et suffisamment prisée par les poètes. Racan et son maître Malherbe, en leur qualité de novateurs, ne l'aimaient guère, et l'on peut croire qu'en leur envoyant ses œuvres par exception, c'était une malice de bon goût qu'elle leur faisait. On aurait tort de la regarder comme une précieuse et comme une pimbêche. Son érudition et sa gréduerie n'eurent rien d'affecté : elle ne faisait que suivre la mode. Quant au marquis de Racan, tout le monde encore sait que c'était un gentilhomme d'assez belle subsistance, un des princes du *Parnasse français*, esprit satirique et fin, rêveur à la surface, et qui devonait berger à ses heures. Il mourut dans un grand état et en



Bal de la marine au Jardin d'hiver. Costumes. Dessin de Valentin.

grande renommée, en plein siècle de Louis XIV; les plus beaux esprits s'honoraient en lui : témoin La Fontaine et Boileau, qui, pour le louer, s'enlent jusqu'à l'hyperbole. Racan traduisit Horace aussi bien et mieux que tant d'autres, écoutez :

« Bienheureux celui qui peut de sa mémoire Effacer pour jamais les sentiments de gloire, Dont l'inutile soin renverse nos plaisirs, Et qui, loin, retiré de la foule importune, Vivant dans sa maison, content de sa fortune, A, selon son pouvoir, mesuré ses desirs. »

Les vaudevilles, on en compte pas mal cette semaine, c'est *l'Alcôve d'un garçon*, aux Variétés, et *Roméo et Marielle*, à la Montansier; deux chansons anciennes, sur des airs un peu trop connus. Quoi encore ? le *Président de la Basoche*, dans le voisinage, une façon de comédie assez gentille, inspirée par un livre plein de passion, d'éclat et de style, la *Religieuse de Toulouse*, de Jules Janin. De ce livre étincelant, M. Decourcelles a tiré l'épisode de l'aveu et du mariage de la charmante Guillemette de Prohennes; et l'avocat gagne très-vivement sa cause auprès de la belle, de même que la pécuniaire a gagné celle de l'auteur auprès du public.

En ce moment la Galté se réjouit fort son monde avec un mélodrame à longue barbe, *Chodruc Duclos*, ce Diogène qui, pendant dix ans, traîne son tonneau de misère dans les galeries du Palais-Royal. On a fabriqué tant d'histoires sur son compte, que les auteurs étaient bien en droit d'ajouter un nouveau chapitre au roman. Ils ont fait de Chodruc un conspirateur plein d'audace, un séducteur amoureux, un père tendre, un brave patriote et

un misanthrope sensible. Cette vie de Duclos, en plein mélodrame, ne manque pas d'intérêt; vous passez en frissonnant par toutes les phases de sa destinée orageuse; dans les conciliabules légitimistes, il rêve le rôle d'un nouveau Mallet; sur le pré il tue un colonel de l'empire, et ailleurs il console la veuve et adopte l'orphelin, qui est une orpheline dont il se trouve être le père avéré. Les Cosaques arrivent, et voilà Chodruc en campagne. Chemin faisant, deux saltimbanques, qui seront un jour les assassins du changeur Joseph, lui volent son enfant, dont il retrouve la mère à la Morgue. Les Bourbons rentrés, le conspirateur royaliste réclame le prix de ses services, et le ministre Maubanc, ou Vaublanc, le paye en monnaie de siège. C'est le moment de faire honte au gouvernement et d'entrer dans ces bailloons dont on ne sortira plus; mais Duclos ne cessera pas de faire le bien sous sa longue barbe : c'est la Providence en guenilles. Le crime n'a pas d'ennemi plus acharné; il est l'œil de la police, la lumière du magistrat et le refuge de l'innocence : il frappe et il bénit, il perd et ressuscite, comme le Jehova d'Alhalie. La pièce finit par un mariage, comme toutes les pièces. Elle est intéressante, bourrée d'événements, abondante en situations et en surprises, très-pathétique et très-amusante. Le succès a été vif, et il sera durable et fructueux.

Quant au véritable Chodruc Duclos, vous ne verrez ici que la moitié de sa figure, et c'est déjà beaucoup. C'était un Diogène mêlé d'Épicure, homme du plaisir et même d'élégance sous les haillons; sa misère avait le linge net et les ongles bien taillés. Il aimait les petits enfants en père, et appréciait les liqueurs fines et les petits pâtés en connoisseur. On n'a pas su la partie la plus romanesque de sa vie, qui, comme son frac délabré, passa par toutes les nuances de l'arc-en-ciel avant de monter la corde. Sollicité d'écrire ses mémoires, il répondait : « C'est l'histoire de mon dernier tailleur. » Du reste, il mourut en sage, c'est-à-dire oublié.

PHILIPPE BU-SOMI.



Bal de la marine. Costumes. Dessin de Valentin



Bal de la marine. Costumes. Dessin de Valentin

Ascension aérostatique de MM. Barral et Bixio.

Depuis deux mois, une magnifique expédition se préparait sans bruit, mais avec des soins extrêmes. Un chimiste et un médecin, tous deux habiles dans leur art, pleins de savoir, d'intelligence et de courage, avaient entrepris de faire ensemble un voyage de découverte à trois lieues d'ici. Le pays inconnu qu'ils voulaient visiter, nous le voyons en levant la tête; c'est cette couche atmosphérique qui s'étale à douze mille mètres au-dessus de nous, plage sereine, vierge encore de tout contact humain, interdite à l'aigle lui-même, qui n'y trouverait pas assez d'air pour son aile ni pour ses poumons, habitée seulement par le froid et le silence. Pays tout à fait singulier où l'on ne va qu'à grand peine, et d'où l'on revient beaucoup plus facilement qu'il ne faudrait.

Et qu'allaient-ils faire, direz-vous, dans cette glacière pneumatique? Laissons répondre à cette question l'illustre directeur de l'Observatoire de Paris, le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Dans son style nerveux et saisissant, M. Arago a peint en quelques traits la tentative des voyageurs.

« MM. Barral et Bixio avaient conçu, dit M. Arago, le projet de s'élever en ballon à une grande hauteur, pour étudier, avec les instruments perfectionnés que la science possède aujourd'hui, une multitude de phénomènes atmosphériques imparfaitement connus jusqu'ici. Il s'agissait de déterminer la loi du décroissement de la température avec la hauteur; la loi du décroissement de l'humidité; de doser l'acide carbonique à diverses élévations; de comparer le rayonnement solaire dans les plus hautes régions de l'atmosphère avec le rayonnement à la surface de la terre; de constater s'il arrive en un point donné la même quantité de rayons calorifiques de tous les points de l'espace; de rechercher si la lumière réfléchi et transmise par les nuages est ou n'est pas polarisée, etc.

« Les instruments nécessaires pour une expédition aussi intéressante avaient été préparés par M. Regnault avec un soin, une précision, une délicatesse infinis; jamais l'amour des sciences ne s'était manifesté avec plus d'abnégation. M. Walferdin avait fourni plusieurs de ses ingénieux thermomètres à déversement; enfin les voyageurs étaient pourvus de baromètres très-exactement gradués, propres à faire connaître la hauteur ou leurs diverses observations auraient été tentées.

« MM. Bixio et Barral avaient confié le soin de préparer le ballon et tous ses accessoires à un aéronaute connu par vingt-huit voyages aériens; toutes les dispositions avaient été faites dans le jardin de l'Observatoire. L'ascension eut lieu le samedi 29 juin, à dix heures 27 minutes du matin; le ballon était rempli de gaz hydrogène pur, préparé par l'action de l'acide hydrochlorique sur le fer. D'après toutes les prévisions et tous les calculs, les deux physiciens devaient pouvoir s'élever jusqu'à la hauteur de 10 à 12,000 mètres. Au moment du départ, on put s'apercevoir facilement que plusieurs dispositions de l'appareil aérostatique n'étaient pas convenables. Le ballon, sous l'action des rafales, s'était déchiré en plusieurs points; et on avait été obligé de le raccommoder en toute hâte; il tombait une pluie torrentielle.

Que fallait-il faire dans ces circonstances? Ne pas partir eût été le plus prudent; mais MM. Bixio et Barral rejetèrent bien loin une pareille idée. Ils se placèrent dans la nacelle et s'élancèrent intrépidement dans les airs, sans même qu'on eût pris le soin de déterminer avec un peson la puissance ascensionnelle de l'aérostat. Leur mouvement de bas en haut était extrêmement rapide; tous les spectateurs le comparaient à celui d'une flèche; bientôt MM. Barral et Bixio disparurent dans les nuages, et c'est au-dessus de ce rideau qui les déroba à la vue des hommes que s'est accompli le drame étonnant qu'il nous reste à raconter.

« Le ballon gonflé pressait avec une grande force sur les

mirer, ils sentirent dès lors que tout ce qu'ils pouvaient espérer, c'était de sortir de la vie sauve de leur entreprise hardie; ils descendaient avec une vitesse très-supérieure à celle de leur ascension, ce qui n'est pas peu dire. MM. Bixio et Barral se débarrassèrent de tout ce qui leur restait de lest; ils jetèrent par-dessus le bord de la nacelle des couvertures dont ils s'étaient munis pour se garantir du froid et jusqu'à leurs bottes fourrées, mais ils ne se séparèrent d'aucun de leurs instruments de recherches. On voit que c'est précisément l'inverse de ce que certains journaux ont annoncé.

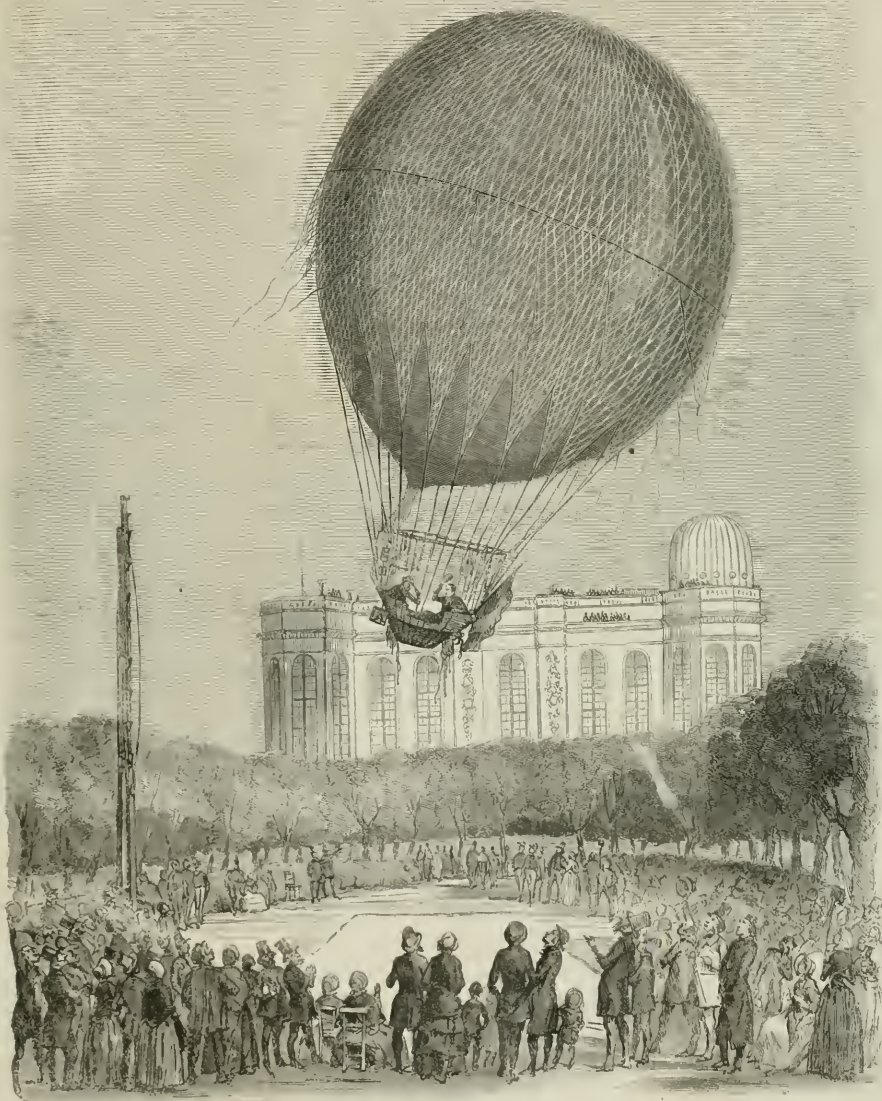
MM. Bixio et Barral tombèrent à 11 heures 14 minutes dans une vigne, dont le terrain était heureusement détrempé, de la commune de Dampmart, près de Lagny. Les paysans accoururent, trouvèrent les deux physiciens se tenant par les jambes afin de neutraliser autant que possible le mouve-

ment horizontal de la nacelle, et leur prêtèrent les secours les plus empressés. Un voyage exécuté dans de pareilles conditions n'a pu apporter à la science qu'un très-minime contingent, relativement à ce qu'il était permis d'espérer, toutefois, nous devons dire que nos deux physiciens ont constaté, par des expériences décisives, que la lumière des nuages n'est pas polarisée; que la couche de nuage qu'ils ont traversée était au moins de 3,000 mètres, et que, malgré l'existence de ce rideau entre le ciel et la terre, le décroissement de la température à cette hauteur a été à très-peu près semblable à celui qui résultait du célèbre voyage aérostatique de Gay-Lussac, exécuté par un ciel parfaitement serein. On a déduit des observations barométriques comparées à celles faites à l'Observatoire de Paris que, dans la région où le ballon s'est déchiré, nos deux voyageurs étaient déjà parvenus à la hauteur de 5,900 mètres. Un calcul semblable a montré que la surface supérieure du nuage traversé était à 4,200 mètres.

« On conceit donc qu'il ne s'agissait pas de tout d'un de ces petits voyages d'agrément qui consistent à prendre le frais lâchant en compagnie d'un Anglais, d'un drapeau tricolore et d'une bouteille de champagne. L'entreprise formée par MM. Barral et Bixio était de tout autre nature; il n'y avait pas là le plus petit coup de boire ni le plus petit mot pour rire; c'était une expédition sérieuse, faite à grands frais

dans un but utile, beaucoup plus pénible que pittoresque, offrant encore plus de besogne à faire que de périls à affronter, et représentant, en somme, une journée laborieuse employée dans un laboratoire très-froid, autour d'appareils délicats, à des manipulations difficiles.

Aussi, avec toute l'intrépidité, tout le savoir et toute l'habileté du monde, nos voyageurs se fussent vaine-ment condamnés eux-mêmes au rôle d'aventuriers vulgaires, si le plan de leur expédition n'eût été longuement et mûrement discuté, si les moyens d'observations n'eussent été disposés et étudiés d'avance avec un soin scrupuleux. Deux mois furent consacrés à ce travail préparatoire, auquel MM. Arago et Regnault avaient bien voulu prendre part. A la suite d'un examen approfondi, le plan des expériences fut dressé dans ses plus petits détails. Ce programme, fixé sur le papier, marquant



Ascension de MM. Bixio et Barral le 29 juin 1850.

d'avance la plus de toutes les stations aérostatiques, avec les observations correspondantes, échelonnées dans un ordre rigoureux, en prévoyant avec la dernière précision tous les gestes successifs de chacun des deux explorateurs. Partis au lever du soleil, ils devaient escalader l'atmosphère par degrés espaces de mille mètres, exécuter à chaque palier de cet escalier aérien une série complète d'observations, et ne prendre un nouvel essai qu'après avoir enregistré les résultats obtenus... Parvenus ainsi à une dernière station élevée de douze mille mètres, il était convenu qu'ils y maintiendraient, en planant, pendant plusieurs heures, pour regagner la terre, vers la fin du jour, en repassant par les stations qu'ils avaient occupées en montant.

Le programme dressé, il fallait préparer les moyens d'observations. Or, M. Hignault n'était chargé : c'est tout dire, — Non ce n'est pas tout dire pour ceux qui ne connaissent de M. Hignault que la science profonde, l'esprit lumineux et la dextérité expérimentale. Pour bien apprécier le bonheur de MM. Barral et Bixio, pour reconnaître la reconnaissance qu'ils doivent à leur illustre préparateur, il faudrait l'avoir vu à l'œuvre, obliant le boire et le manger, et le dormir, et le soin de sa santé, et le soin plus cher de ses propres travaux, abattant la besogne sans jamais se lasser, faisant tout lui-même sans jamais manquer son coup, restant là, debout, trente-six heures de suite, sous la pluie, sous le soleil, à côté de cette nacelle où il installait les instruments faits de ses mains. Ah! jamais nacelle ne sera mieux garnie que ne le fut celle-là. Jamais ballon n'emporta dans les airs plus précieuse cargaison. Ces tubes de verre, chargés de mercure, c'est M. Hignault qui les souffla, qui les a remplis, qui les a géométrés lui-même. Ils sont faits de main d'ouvrier, je vous en réponds! et quand il s'agit de discuter les résultats notés par l'observation, on n'aura qu'à consulter des tables toutes prêtes pour cela, les tables de M. Regnault, c'est-à-dire le travail le plus accompli que possèdè la physique expérimentale.

Un programme excellent, dit M. Arago à ma la main; des appareils fabriqués par M. Hignault...; que faut-il de plus, et nos voyageurs ne sont-ils pas les gens les plus heureux du monde? Hignault, non! il leur fallait encore quelque chose que vous devinez bien pour s'élever à douze mille mètres et pour en revenir. Il leur fallait un ballon, et c'est vraiment dommage, par les marchands de ballons qui hantent les airs. MM. Barral et Bixio ne voulaient pas avoir à s'occuper de cette partie de leur outillage, croyant pouvoir s'en rapporter pour cela à l'expérience (quelle expérience!) de ce qu'on appelle un aérostat de profession. Le marché fait, il ne restait plus aux voyageurs qu'à s'armer de patience et de courage pour supporter tous les ennuis, pour braver tous les périls auxquels ils allaient être exposés.

On nous épargnera volontiers le récit de cette misérable opération, ou nous avons vu un malheureux aérostat mal lesté, emprisonné dans un filet trop étroit, rapicé çà et là jusqu'au dernier moment par une pauvre coiffure qui ne pouvait suffire à repriser ces lambeaux de tullelets que le vent découpait en lamères. Nous ne saurions dire quel serrement de cœur nous éprouvâmes en lâchant le dernier bout de corde qui retenait encore à la terre ces deux nobles créatures, dont le calme et le sang-froid pouvaient seuls nous suggérer quelque confiance.

Les voilà partis. Il était 10 heures 27 minutes, et les physiciens qui devaient consulter de quart d'heure en quart d'heure le thermomètre et le baromètre de l'observatoire, avaient noté une température de 20°. Le ballon emporta avec une extrême rapidité les deux voyageurs, qui nos lunettes nous montraient occupés à installer méthodiquement les instruments autour d'eux; deux minutes après ils disparaissent brusquement dans un nuage.

Depuis ce moment jusqu'à celui de leur chute, il s'est écoulé 43 minutes. Que leur est-il arrivé dans ce court intervalle? — C'est ce que M. Arago a si bien dit tout à l'heure; nous n'ajoutons que quelques détails empruntés à leur récit.

Enveloppés dans un brouillard très-épais, nos deux voyageurs reconnaissent, en suivant la marche rapide de leur baromètre, qu'ils continuent à monter avec une grande rapidité. Une seule circonstance les frappa : c'est la grande épaisseur du nuage qu'ils traversaient. Entrés à 10 heures 29 minutes dans cette masse de vapeur, ils comptèrent plus de 15 minutes avant de revoir le jour par aucune échappée. Enfin, un reflet affaibli du soleil arriva jusqu'à eux à travers le nuage éclairé. « Nous allons sortir du nuage, dit l'un d'eux, préparons-nous à prendre la hauteur. » Au même instant (il était 10 heures 37 minutes), le ballon, s'élançant vers le ciel, n'avait plus au-dessus de lui qu'une immense coupole bleue, éblouissante de lumière.

Sans se laisser distraire par le magnifique spectacle qui s'offrait à eux, les voyageurs commencent leurs observations. La colonne du baromètre n'avait plus que 15 centimètres 82 centimètres. Le ballon était à 1,212 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le thermomètre marquait 7°. D'après le temps écoulé et la vitesse probable, les voyageurs pensent que le nuage qu'ils venaient de traverser avait au moins l'épaisseur de 3,000 mètres. Au moment de dépasser la surface supérieure, ils avaient eu soin de pointer le polairescope, et cette observation, faite à propos, prouve, ainsi que M. Arago l'avait pressenti, que la lumière emise par les nuages est complètement neutre.

Le baromètre baissait toujours à vue d'œil, et il était facile, en suivant sa marche, de reconnaître que la vitesse ne faisait que s'accroître. Arrivé dans une région très-sèche et très-rarefiée, et sous l'action directe du soleil, le ballon avec ses agrès abandonnant rapidement à l'atmosphère la pluie qui l'avait emporté au départ, déchargé d'aérial, et s'élançant comme une flèche vers des cimes supérieures. Dans cette course folle, dont ils n'eussent pas eu conscience sans les indications du baromètre, les voyageurs, tout occupés de leurs instruments, et ne songant pas à donner un regard à

la nacelle qui les emportait, ne s'étaient pas encore aperçus que le gaz inconnu, délivré en partie du poids de l'atmosphère, gonflait de plus en plus l'aérostat.

À 10 heures 55 minutes le baromètre cessant enfin son mouvement continu, se mit à osciller plusieurs fois autour d'une position d'équilibre, à laquelle il s'arrêta : on avait atteint une station. Le ballon, planant dans une couche de densité égale à la somme attendue que ses ballons, en faisant jouer la soupape et en jetant du lest, lui donnaient l'ordre de monter plus haut. C'était le moment d'effectuer une série d'observations. On commença par le baromètre; il indiquait une hauteur de 5,893 mètres au-dessus de la mer. Le thermomètre s'était chargé d'une petite couche de glace, que l'un d'eux s'occupait d'essuyer, lorsqu'il s'avisait de lever la tête... M. Arago a trop bien peut-être cette situation suprême, pour que nous tentions de rien ajouter au tableau qu'il a tracé.

La chute avait commencé à 11 heures 7 minutes, à 11 heures 14 minutes ils touchaient le sol; en 7 minutes ils étaient tombés de 6,000 mètres, d'une lieue et demie de haut, avec une vitesse moyenne de 60 kilomètres à l'heure. Comment MM. Barral et Bixio ont-ils atteint la terre sans éprouver un choc mortel? C'est ce qui ne peut s'expliquer que par l'immarable présence d'esprit avec laquelle, malgré les angoisses de l'apnée, les intrépides voyageurs ont lâché successivement, et aux moments les mieux choisis, le lest qui les avait à leur disposition.

Cependant la chute continue toujours; déjà le nuage a reçu de nouveau dans ses flancs les voyageurs, qui suivent toujours le mouvement ascendant du mercure. Tout à l'heure la terre va apparaître; le moment redoutable approche : ils rassemblent à la hâte tout ce qui se trouve, ils suspendent en l'air, tout prêts à les lâcher au dernier moment. Le nuage est dépassé, la terre paraît et se rapproche; MM. Barral et Bixio jettent leur lest, et la nacelle tombe avec violence au milieu d'une vigne.

Lettres écrites de mon jardin.

(Voir le N° 380.)

II.

Chez presque tous nos anciens poètes on voit donner au mois de mai le nom de mois des roses. Cette erreur provient de ce que très-longtemps on a pris chez les Grecs et chez les Latins des images toutes flétries, et que nos premiers traducteurs étaient du midi de la France.

En réalité, pour presque toute la France, le mois des roses est le mois de juin. Les roses du Bengale, les roses banks et une ou deux autres variétés fleurissent seules dans le mois de mai.

Il y a souvent lieu de s'étonner que les poètes paraissent fréquemment n'observer la nature que dans les livres. Quelques-uns aussi, en parlant des fleurs, commettent des erreurs qui, entre autres torts, ont celui de nous avertir que le récit qui nous enchante n'est qu'une fiction. Ainsi, pour ne citer que ceux de nos écrivains dont le nom et le crime me reviennent maintenant à la mémoire, M. Alexandre Dumas citait, il y a quelques jours, des pêcheurs qui fleurissent à la fin de mai, madame Sand a parlé de chrysanthèmes bleus, M. de Balzac a décrit des azalées grimpant autour d'une maison, M. Janin a cru voir des artillets bleus, et M. Rollin a vanté l'odeur envivante des camélias. Avant tout, madame de Genlis avait vanté les fleurs vertes et les roses nées; mais sans le rapport des roses il sera toujours pardonné à madame de Genlis, parce qu'est elle qui a apporté en France la première rose moussueuse qu'on lui avait donnée en Angleterre. Ce n'est pas seulement des écrivains que les roses peuvent se plaindre; certains jardiniers et certains amateurs ont bien aussi, à leur égard, quelques reproches à se faire. Pour chercher des nouveautés et pour leur faire place, on a abandonné la culture des plus riches et des plus magnifiques roses. La rose à cent feuilles, la plus belle de toutes les roses, est aujourd'hui exclue de presque tous les jardins d'amateurs un peu difficiles; pourquoi? je vais vous le dire : elle ne remonte pas, elle ne fleurit qu'une fois par an. Depuis une douzaine d'années, les amateurs ont décidé que les roses devaient fleurir au moins deux fois chaque été. Je comprends parfaitement qu'on fasse un meilleur accueil aux roses dont la floraison se renouvelle; mais du moins attendez, pour proscrire nos belles roses anciennes, que les semis vous en ait donné de semblables qui remontent. Loin de là, on a fait généralement tout de cette qualité de plus la seule et unique qualité qu'on exige des roses. Quelque magnifique que soit le coloris d'une rose, quelque suave que soit son parfum, si elle ne remonte pas, on sourit dédaigneusement, on lève les épaules et on passe devant. Pourquoi n'exigez-vous pas que le lilas fleurisse deux fois?

Les jardins ne sont-ils pas remplis de plantes qui n'ont qu'une floraison par année? L'est même la très-grande majorité des plantes. C'est est pas tout; la qualité de remonter étant devenue la première, l'unique qualité des roses pour le plus grand nombre des jardiniers et des amateurs, on a permis aux roses qui remontent toutes sortes de licences. Dans la collection des nouvelles roses romantiques, le plus grand nombre n'a pas d'odeur, beaucoup sont loin d'avoir les belles formes et le riche coloris des vieilles, qu'elles ont remplacées. Eh bien! j'avoue hautement que j'aime mieux une belle rose qui ne fleurit qu'une fois qu'une rose médiocre qui fleurit deux fois. J'aime mieux une rose qui fleurit une fois en exhalant un suave parfum, qu'une rose qui fleurit plusieurs fois sans odeur. De progrès en progrès, si on laisse faire certains amateurs, on finira par former une collection de roses perpétuelles, en papier. Et encore dans le nombre infini des roses dites romantiques, combien y en a-t-il qui aient en réalité plusieurs floraisons? La plupart ne sont bien que la première fois qu'elles il u-

risent, et donnent à l'automne des fleurs rachetiques, déchirées, avortées; d'autres au contraire n'ont au mois de juin qu'une seule floraison insignifiante, et fleurissent *serrement* au mois de septembre. Pour ne parler que d'une très-belle et récente rose, comment la rose de la reine remonte-t-elle? Cette année fleurit, comment la magnificence d'une rose, faite avec quelques mille pétales au mois de juin, mais ensuite elle ne donne plus que quelques fleurs médiocrement belles et de petites dimensions pendant le reste de la saison. On peut dire qu'elle fleurit une fois et s'écie. Avec la plupart des roses dites romantiques, le plus sage est de supprimer par le pincement les boutons de la première floraison, et alors on a de belles roses à la seconde.

Sur certains catalogues, on compte trois mille roses; ceci a besoin d'explications. 1° beaucoup de roses ont reçu avant de noms que les princesses espagnoles. Un jardinier ou un amateur vut sortir de ses semis une rose qui lui est inconnue, il la déclare nouvelle, lui donne un nom, et la voilà lancée; quelquefois cette même rose a été trouvée par deux ou trois autres jardiniers. 2° On accepte comme variété quelques-uns un acclimat. Telle rose fleurissant à l'ombre ou au soleil, végète dans une terre forte ou dans un terrain sablonneux, présente aux yeux des différences avec la même rose nourrie dans une autre sol, épanouie à une autre exposition. 3° Vous semez, par exemple, des grains de la rose du roi; il vous vient une rose plus pâle, moins double, sans odeur, en un mot inférieure en tous points à la rose du roi; n'importe, c'est une nouvelle variété chétive, c'est un *quin*, et on la met dans le commerce.

Hélas! le commerce! Les épiciers ont commencé par alléger le café, puis ils y ont mêlé de la chicorée, puis ils l'ont supprimé et ont vendu de la chicorée seule. Ce n'était rien; aujourd'hui on vend de la fausse chicorée.

Parmi les jardiniers amateurs, on compte un assez grand nombre d'honnêtes gens, parce qu'on trouvera toujours plus d'honnêteté dans un état qu'ailleurs celui qui l'exerce et où il met sa gloire et trouve ses plaisirs, que dans un état que l'on fait sans goût, uniquement pour gagner de l'argent. Il serait de l'intérêt des jardiniers et des amateurs que l'on apportât plus de sévérité dans l'admission des plantes nouvelles.

Je comptais vous donner aujourd'hui une liste des cent plus belles roses, c'est tout ce qu'en peut contenir un petit jardin. A fleur de si bonnes choses pour moi dans un certain petit jardin, qu'aujourd'hui que j'en ai en un peu plus étendu, j'ai gardé un grand culte et un grand respect pour les petits jardins.

J'ai si longtemps parlé d'un petit jardin sentant le romarin.

En général ceux qui ont de grands jardins ont d'autres luxes et d'autres plaisirs. Le possesseur du petit jardin souvent n'a que son jardin; c'est toute sa richesse, toute sa joie, tout son orgueil. Ceux qui ont des jardins plus grands voudraient, dépeuplant les roses qui leur plairont le plus. — J'aime mieux dix fois cent belles roses que mille roses dont les deux tiers seraient médiocres. — Mais je suis obligé d'ajouter cette liste à un autre article — je ne puis prendre sur moi une telle décision — et c'est en ce concile meum-nique de jardiniers que cette famille aristocratique sera proclamée.

Beaucoup de personnes demandent : Comment trouver-on de nouvelles variétés de roses? — On répond. Par les semis. — Mais, ajoutent ces questionneuses, comment se fait-il que les graines d'une rose ne produisent pas des roses semblables à leur mère?

Je dois m'arrêter ici pour faire remarquer que beaucoup de ceux qui vivent ici en savent autant et plus que moi — que je prie les savants — ne pas s'offenser de ce que je parle des choses qu'ils savent — j'ai d'ailleurs soin de supposer que ce sont des femmes qui m'adressent ces questions, et elles ont presque toutes assez d'esprit pour ne pas mettre leur gloire et leur puissance à être savantes. J'en sais même qui ont appris beaucoup de choses, qui les savent très-bien, et qui cachent ce qu'elles ont appris avec un soin qui ressemble à la prudence.

Le plus grand charme des femmes est d'être femmes. Quelques-uns de ce temps-ci, voyant que les hommes s'efféminent et se rapprochent d'elles, ont cru bien faire de se rapprocher des hommes en devenant des viragos, en s'habillant en hommes, en fumant et en se jouant vigoureusement la main d's hommes qui, autrefois, baisaient respectueusement la leur. Ces femmes se trompent lourdement. Une femme d'esprit n'avouera jamais qu'elle est savante, qu'elle est forte, qu'elle est brave. Une femme d'esprit à laquelle la nature a fait le mauvais tour de le créer intrépide, exagère sa timidité autant que l'homme exagère son courage. Ce qui n'empêche pas que les gens qui regardent de près savent bien qu'on finit les femmes sont plus braves que les hommes. Revenons aux roses.

Prenez une rose simple, au centre des petits pétales dont elle est modestement ornée vous voyez de petits filets surmontés d'une pointe jaune, ce sont les étamines; au usage des étamines est un petit sac vert surmonté d'un filet sans pointe jaune. C'est l'ovaire, le lieu est le pistil. L'ovaire et le pistil composent l'organe femelle, c'est à dire à petite nymphe qui habite la rose. Les étamines chargées d'une féconde poussière jaune sont des amants empressés qui entourent la nymphe. Quand les pétales de la rose tombent, vous voyez l'ovaire grossir, devenir jaune, puis écarlate, puis noir, pourrir, tomber sur terre et laisser échapper des graines, qu'il renferme enveloppées dans une sorte de coton rouge. Au moment où une rose s'épanouit, couper et cueillez les étamines, l'ovaire ne grossira pas et les graines qu'il contient se dessècheront. Une rose double est une rose chez laquelle une partie des étamines s'est changée en pétales; si la rose est tout à fait double, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune étamine capable de féconder les pétales, la rose ne peut plus produire de graines. Une rose qui serait seule dans un jardin vivre ne reproduirait par ses graines que des fleurs

qu'ils regardaient? une citrouille à quarante mètres au-dessous d'eux dans un petit jardin de Meudon.

« Vous arrivez de la province, monsieur; contez-nous donc quelque chose. — Figurez-vous, madame, que j'étais dans les Vosges le 24 juin, jour de la Saint-Jean; drôle de pays, madame, où les vieux usages persistent avec une naïveté qui défie la vapeur et les chemins de fer. — Oh! monsieur, vous allez nous parler des feux de la Saint-Jean. Nous avons vu ces feux-là le jour de la Saint-Pierre, le 28 juin, à deux lieues de Paris. On dresse des fagots autour d'un arbre, on y met le feu; le prêtre bénit le sacrifice; on danse une ronde autour de l'arbre, qui brûle; et les garçons du village font une quête ensuite, dont le produit en nature sert à les désaltérer quand le feu de joie est éteint. Est-ce cela? — A peu près, madame; mais êtes-vous sûre que ces fêtes béotiennes soient célébrées à deux lieues de Paris? — Parfaitement sûre, monsieur; car les garçons du village invitent les habitants qui ne sont pas de la fête à boire avec eux, et, pour n'être pas impoli en refusant l'invitation, mon mari a tu dans le gobelet de son jardinier. — Cet usage, madame, paraît venir de l'Église primitive; c'est un souvenir des agapes. — C'est, si vous voulez, monsieur, plus que cela: un symbole de l'égalité et de la fraternité, et la devise républicaine serait complète si on avait la liberté de ne pas boire dans un verre malpropre.

— Vous, cher Anacharsis, vous avez beaucoup voyagé, vous avez dû remarquer des coutumes plus singulières. — Voulez-vous, madame, que je vous conte la bénédiction des chevaux et des mulets à Rome? — Voyons ça, Anacharsis.

« Près de Sainte-Marie-Majeure, devant l'église Saint-Antoine et en face de la colonne érigée en 1595 en mémoire de l'absolution d'Henri IV, le 17 janvier de chaque année, le pape, les cardinaux, les princes et même les particuliers envoient leurs chevaux et leurs mulets pour recevoir la bénédiction. D'une petite porte qui se trouve près de l'entrée de l'église, un prêtre asperge les animaux, les harnais et les équipages au nom et pour l'amour de saint Antoine,



Fête de Saint-Eloi à Toulon. — Les aubades.

» dont le buste colorié est placé à droite en entrant dans l'église sur une table recouverte de velours; on baise un croix rouge peinte sur l'épaule de ce buste, ainsi qu'un plat d'argent gardé par un enfant de chœur qui reçoit l'offrande. » Les gens du peuple ont soin, pour cette cérémonie, d'orner de fleurs et de rubans la queue et la crinière de leurs chevaux. »

— Avez-vous voyagé en Provence, Anacharsis? — J'ai traversé une partie de la Provence, madame, pour aller m'embarquer à Toulon. — Il est fâcheux que vous n'avez pu demeurer toute une saison dans cette ville: elle mériterait les regards d'un voyageur tel que vous. Mais l'illustration

commissaires, reconnaissables à leur cravate et à la pique dont leur main est armée, marchent en tête du nombreux cortège, deux par deux, et d'un pas qui rappelle une procession plutôt que le défilé d'un carrousel.

» Arrivés devant la cathédrale, où se célèbre une grand-messe en l'honneur du patron, ils se rangent pour attendre la bénédiction; ce qui a lieu à la fin de l'office, quand le prêtre, l'aspersoir à la main, asperge chaque monture, qui défile en ordre et avec une gravité académique. Chaque cavalier reçoit un petit pain béni qui a le don de guérir le quadrupède de la colique, s'il venait à en être atteint dans l'année. Le propriétaire garde religieusement ce pain solu-

possède un correspondant qui a décrit la plupart de ses sites pittoresques et de ses usages primitifs. Vous ferez bien de rechercher ces curieuses monographies. La bénédiction des chevaux et des mulets a lieu à Toulon, non comme à Rome, le jour de Saint-Antoine, mais le 25 juin, jour de Saint-Eloi. Le bon saint Eloi patronne ailleurs les orfèvres et les serruriers; à Toulon, il est le patron des chevaux et des ânes, ô Anacharsis!

Écoutez plutôt. Ceci se passait à Toulon, il n'y a guère plus de huit jours, le 25 juin 1850 :

« Des la veille, les tambourins et les galoubets, accompagnant les commissaires de la fête, avaient parcouru la ville et les environs; les stations, les aubades données aux diverses autorités, aux notabilités du commerce et de l'industrie, annonçaient la fête de saint Eloi, le patron des ânes et des chevaux, à Toulon.

« Le lendemain, ces animaux, ornés d'étoffes et de rubans de toutes couleurs, chargés de bouquets et de superbes panaches, selon le goût et la richesse de leurs cavaliers, sont conduits, en grande toilette, au lieu désigné pour le rendez-vous.

« Le président de la fête donne le signal.

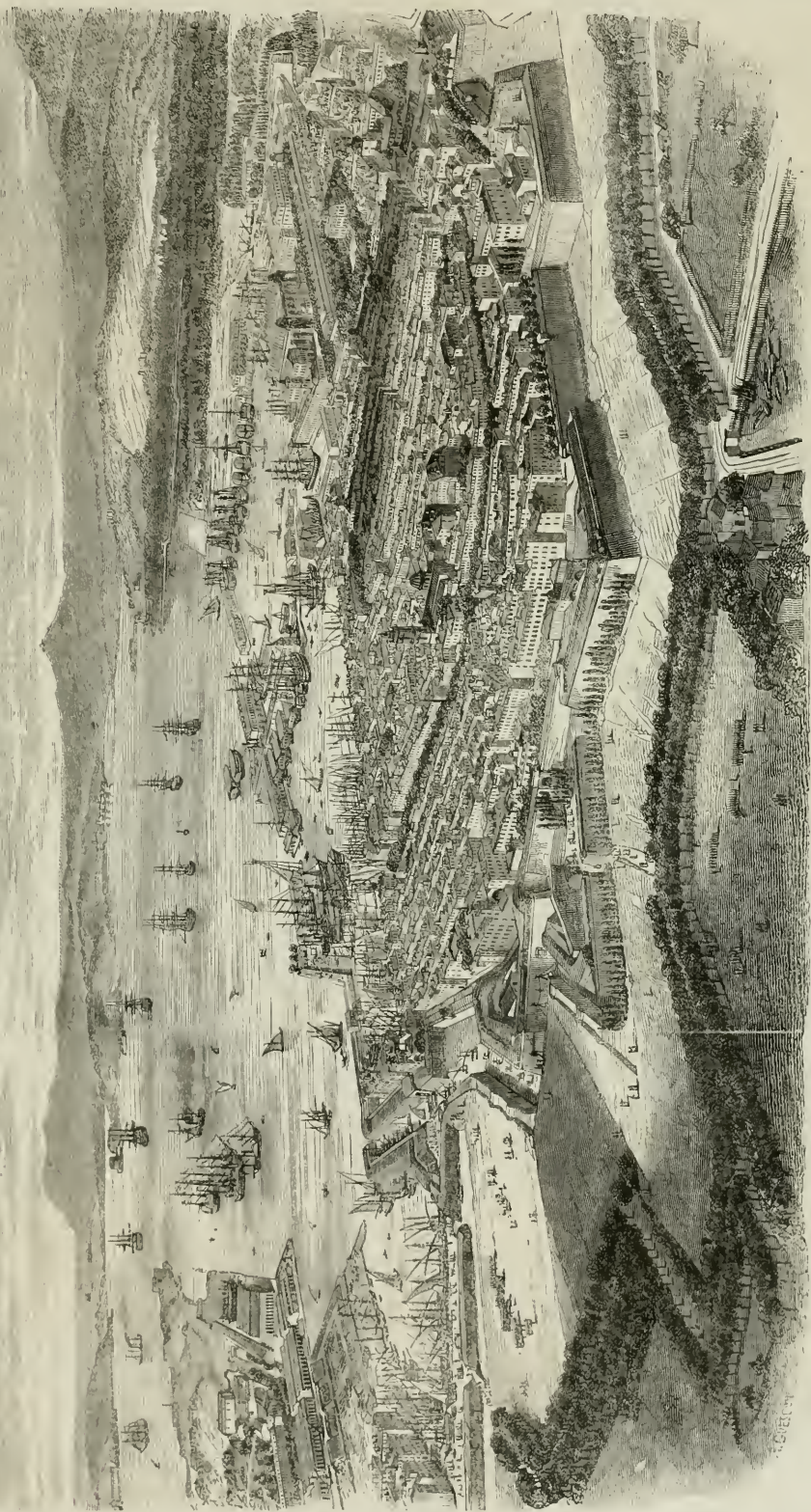
« Un mât de joie, auquel sont suspendus les prix, consistant en objets propres à l'usage des héros de la fête: brides, bridons, etc., est porté en tête de la colonne, à côté du drapeau de la Société et précédant les tambourins.

« Le président, ainsi que les



Fête de Saint-Eloi à Toulon. — La bénédiction des chevaux et des ânes, d'après un croquis envoyé par M. Letourneur

taire et ne l'administre à l'animal que par petits morceaux. Quand ce propriétaire est lui-même atteint de la colique, il	a recours à d'autres moyens de se guérir; mais l'âne guérit souvent plus tôt que le maître, ce qui prouve une fois	de plus contre les médecins et en faveur du pain béni. » Les pains sont fabriqués dans la ville, aux frais de la
---	--	--



Vue de Toulon à vol d'oiseau

Société; dans les villages, on quête, huit jours avant la fête, du froment pour cet usage. Tout le monde y contribue.	Après la bénédiction, on se rend en grande promenade au lieu où doivent se faire les courses et disputer les prix.	La fête se termine par un banquet dont les sociétaires ont fait les frais au moyen d'une cotisation. C'est dans cette
---	--	---

gouvernement français l'emploi de signaux détonants, dont le chemin de fer de Londres à Birmingham s'est empressé de faire usage, et que l'administration du chemin de fer du Nord vient enfin d'adopter pour le service de ses lignes.

Nous empruntons la description de cette ingénieuse invention et les détails de son application à un remarquable travail publié par M. A. Chevalier sur l'exploitation des chemins de fer en Angleterre.

Le nouveau signal fulminant consiste en une petite boîte de fer-blanc ronde, et plate, ayant 5 à 6 centimètres de diamètre et 1 centimètre de hauteur, remplie d'une matière détonante.

On fixe cette boîte sur le rail au moyen de deux petits morceaux de plomb coupés en lanière et soudés à la boîte. Une douzaine de ces signaux coûte 3 francs 80 centimes soit 73 centimes par signal.

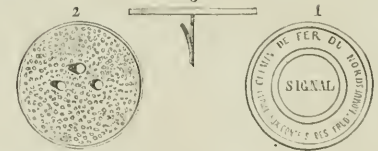
Lorsque la roue de la locomotive passe sur ce pétard, elle l'écrase, en le faisant éclater avec un bruit qui ne peut manquer d'être entendu par le mécanicien; celui-ci doit alors arrêter aussitôt que possible; et le conducteur-chef du train, ainsi averti, doit immédiatement envoyer en arrière un conducteur pour opérer comme a fait le conducteur-chef du train précédent, c'est-à-dire placer à 4 ou 500 mètres, ou bien de 100 mètres ou 100 mètres, jusqu'à 500 mètres, des signaux-pétards, afin de protéger son train; puis il fait avancer lentement la machine remarquant son train jusqu'au lieu, nécessairement rapproché, où se trouve le train en retard arrêté par suite d'accident ou autrement.

Lorsqu'en outre du brouillard, il tombe de la neige, on

Signaux en usage sur les chemins de fer.



Signal fixe.



Nouveau signal détonant.

1 Boîte fulminante à l'extérieur. — 2 Boîte fulminante à l'intérieur — 3 Profil.

de ce qui a été fait, pour ce celui-ci puisse indiquer au train suivant (qui, par suite de la détonation des pétards posés précédemment, avancera lentement lui-même) le motif qui a fait placer les pétards sur les rails.

Si un train a été momentanément arrêté dans un temps clair, soit le jour, soit la nuit, et que l'on ait envoyé un conducteur en arrière pour faire le signal d'arrêt à tout train arrivant, faute de garde-ligne présent sur les lieux pour s'acquiescer de ce devoir, comme il faut que le conducteur puisse rejoindre son train lorsque la cause qui le tenait arrêté a cessé et que d'un autre côté un autre train pourrait arriver pendant que ce conducteur se dirige vers le sien, il est indispensable qu'avant de quitter son poste, cet employé fixe deux ou trois pétards sur les rails, afin d'avertir du danger tout train suivant. L'explosion que ce dernier entendra le fera arrêter et l'avertira qu'une cause de danger existe ou a existé; il avancera donc lentement après avoir eu le soin de se protéger lui-même) jusqu'à ce qu'il rencontre un garde-ligne dont il apprendra qu'un train vient de passer, et que par conséquent il peut avancer à son tour; il aura eu quelque retard, mais point d'accident.

La meilleure règle à suivre en tout temps pour les conducteurs envoyés en arrière dans le but de protéger leur train est de leur recommander de placer des pétards sinon de 100 mètres jusqu'à 4 ou 500 mètres, au moins deux ou trois à cette dernière distance, puis de revenir vers leur train de manière à en être suffisamment près pour être rappelés; dans cette position, ils doivent avoir avec eux un signal ou lumière rouge pour pouvoir être remarqués du train



J.B.

Signal de libre chemin par le drapeau blanc.



Signal d'arrêt par le drapeau rouge.

emploi des pétards en forme de calotte sphérique, reposant par le plat sur le rail, ou on les fixe par des fils de fer disposés ad hoc; cette forme permet aux pétards de rester sur le rail malgré l'action des balais, attachés alors au chassey-pierre de la machine pour enlever la neige tombée sur les rails.

Les pétards ou signaux pour les temps de brouillards servent aussi dans d'autres circonstances, indépendamment de la nature du temps qu'il fait: il peut arriver, en effet, dans une grande exploitation où des trains nombreux parcourent la ligne dans chaque sens, que, dans les temps clairs comme dans les temps de brouillards, les trains, surtout ceux de marchandises, éprouvent des retards dus, par exemple, à ce que, dans les fortes pentes, les machines, avant de la difficulté à remorquer un train trop chargé, ralentissent leur marche de manière que le moment arrive où d'autres trains peuvent venir atteindre le train en retard.

Dans ce cas, il faut que le conducteur-chef place ou fasse placer sur le rail des pétards pendant la marche lente de son train, et prévienne le premier garde-ligne qu'il rencontre

suivant, qui aurait été arrêté par l'explosion, et en expliquer le motif au mécanicien.

Lorsqu'une machine avance seule sur la voie, le mécanicien envoie son chauffeur en arrière pour prendre les précautions qui ont été indiquées plus haut. Le mécanicien et les conducteurs doivent toujours avoir sur eux ou au moins six pétards ou signaux fulminants.

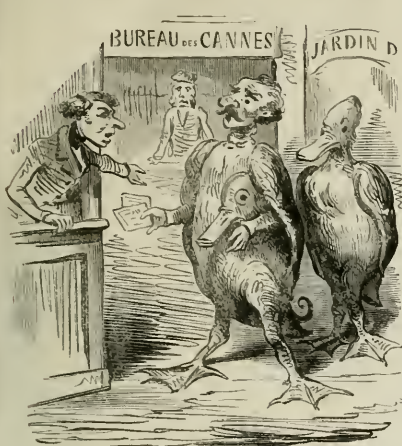
Enfin les garde-lignes doivent être également munis de ces pétards pour faire les signaux d'arrêt en temps de brouillard, attendu que la lumière de leur signal rouge pourrait ne pas être vue d'assez loin.

L'ingénieuse invention du signal fulminant, la précision et la clarté des instructions relatives à son application, paraissent de nature à limiter à des circonstances tout à fait exceptionnelles les cas de sinistres auxquels les voies ferrées sont le plus fréquemment exposées, et dont un grand nombre aurait pu être évité depuis quelques années si l'adoption de cet utile système n'eût pas été accueillie avec cette lenteur systématique des administrations françaises à l'égard de toute nouvelle invention.



Effet du nouveau signal détonant

Le Bal de la Marine, revu, corrigé et augmenté. — par Stop.



— Entrez, monsieur, mais laissez votre cane au contrôle.



Un banc d'huîtres découvert par l'auteur au Jardin d'hiver.



Un monsieur qui a poussé la couleur locale jusqu'à s'enduire de goudron.



— J'ai pris, a dit Alcide Toussez, un costume de canotier, afin de rester toujours en Seine.



Les sirènes du bal.



Ayant croisé un costume de matelot dans le naufrage de la Méduse.



— Beau corsaire, jetez l'ancre dans mon cœur!
— Oh! non; l'encre, ça tache trop!



Un lion pris par un loup.



Recevant une bordée....



Ce qu'il étoit, en résumé, le bal de la marine.

Les moyens justifient la fin.

APROPOS DE LA DOUZE TABLEUX.

(1. Mesdames de La...) PERSONNAGES:

MAXENCE DAGNÉS, 25 ans.
CONSTANTIN, valet de chambre, 10 ans, Limousin.
TRISTAN DE RUPPE, un des amis de Dagnés.
Monsieur EDMOND MÉLLOT, ex-juge d'instruction, 43 ans.
Madame EDMOND MÉLLOT, 2. ans.
ADELINE, sa femme de chambre.
Madame DU ROURE, tante de Ruppé.
Madame MENTIONNANT.
MADAME TARDENOY.
MADAME CLEMENT.

PREMIER TABLEAU.

Appartement de garçon, rue de la Bruyère.

MAXENCE, jetant un crayon et parcourant une épigramme.
- Quand l'homme croit être son maître, il est encore
- l'esclave de ses passions...
CONSTANTIN, valet de chambre, 10 ans, Limousin.
TRISTAN DE RUPPE, un des amis de Dagnés.
Monsieur EDMOND MÉLLOT, ex-juge d'instruction, 43 ans.
Madame EDMOND MÉLLOT, 2. ans.
ADELINE, sa femme de chambre.
Madame DU ROURE, tante de Ruppé.
Madame MENTIONNANT.
MADAME TARDENOY.
MADAME CLEMENT.

MAXENCE, jetant un crayon et parcourant une épigramme.
- Quand l'homme croit être son maître, il est encore
- l'esclave de ses passions...
CONSTANTIN, valet de chambre, 10 ans, Limousin.
TRISTAN DE RUPPE, un des amis de Dagnés.
Monsieur EDMOND MÉLLOT, ex-juge d'instruction, 43 ans.
Madame EDMOND MÉLLOT, 2. ans.
ADELINE, sa femme de chambre.
Madame DU ROURE, tante de Ruppé.
Madame MENTIONNANT.
MADAME TARDENOY.
MADAME CLEMENT.

Elle est si maigre, — amour de carême. — Madame Clément? —
trop attachée à ses devoirs. — Madame Tardeno? — trop déta-
ché. — La petite Pont-l'Evêque? — Elle est charmante elle-là ;
c'est le seul ménage qui ne soit pas un contre-sens. — Elle aime
Lucien comme une écolière! — Voyons donc! — On doit trou-
ver cela. — C'est que je veux me taper. — Le théâtre. — Beau
triomphe! j'ai épuisé les terminaisons en a et en o, pas même
un ton de paill! — (Jetant les yeux sur l'almamanach Bottin)
Ah! bah! — J'ai un gode sous la main: (Il ferme les yeux et
ouvre le livre.) — On ne peut le pousser!

1890.

SIXIÈME CHAMBRE.
Juge d'instruction, — M. EDMOND MÉLLOT,
Rue du Petit-Harlay, 7.
Fort bien. (Écrivant.)
Madame EDMOND MÉLLOT,
Rue du Petit-Harlay, 7.
Très-pressé. (Il sort.)
Constantin n'est pas là, — tant mieux! — On n'a jamais de si
bon domestique que soi-même. (Il glisse la lettre dans une
boîte.) — Ah! me voilà avec un grand poids de moins sur la
conscience!

DEUXIÈME TABLEAU.

LA CITE. — Neige fondante. — Il va être quatre heures du soir.

MAXENCE, sans parapluie, battant le trottoir du quai
des Officiers.
Quatre lettres! — Six bouquets! — Sans réponse! — C'est
fort impoli. — Voilà la première fois! — Une déclaration tim-
brée, c'est du pain quotidien, et qu'on den aide à Dieu de ne pas
vous donner; — mais des violettes blanches au cœur de décembre,
— tout un ardent désir délicat, — c'est assez rare pour
qu'on vous jette au moins à la poste où: « Vous êtes un insolent,
je vous remercie. » — (La neige redeable.) Quel temps!
— Mais d'importance, quand quatre heures sonneront, je me plante
sous le numéro 8, tram-voiture comme le 7, — vous visa-vez? —
(Quatre heures sonnent.) — A quatre heures un quart! — Il
faudra bien qu'elle sorte ou qu'elle rentre! — Si elle reste chez
elle, — C'est un trou-de-péant! — J'ai les pieds dans la neige
fondu, je parle tout haut, je simule avec mes gestes une dé-
pêche télégraphique. — Tout le monde doit voir. — Voilà un
jeune homme qui fait ses premières armes! Il choisit bien son
heure. — Si quelqu'un me voyait! — (Reprenant.) Si elle reste
chez elle, je la devinerai à travers les vitres; — Si son bon
ange lui a suggéré l'idée d'avoir des persiennes, je m'informerai
de l'usage et je sonnerai; de demander à l'importance que, — J'in-
sisterai, je leurai du bruit, j'aurai toujours le touss d'entrevoir
quelque chose; un diminutif de regard, un coin de robe! —
C'est plus qu'il ne me faut. — Quatre heures un quart. — Du
courage! — Le cœur me bat; ce cœur qui était arrêté, et que re-
tonde l'imprévu; allons! (Il va et arrive devant le n° 7, qui
est en démolition. — Avec rage. Oh! trois quarts d'heure
d'anxiété pour concentrer — des matériaux! — Il ne sera pas
dit! — (Il frappe au n° 5.) Monsieur Méliot?

PREMIER CONCERGE. — Nous n'avons pas ça ici.
MAXENCE. — Un monsieur qui était au 7.
PREMIER CONCERGE. — Voyez au 9.
(M. 9.)
MAXENCE. — Vous n'auriez pas l'adresse de M. Méliot, une per-
sonne qui habitait à côté.
DEUXIÈME CONCERGE. — Voyez au 5.
MAXENCE. — Ces gens-là sont malhonnêtes! — Mais j'irai jus-
qu'au bout.

Salle des Pas-Perdus.

Un monsieur avec un chapeau à larges bords, des lunettes dorées,
une cravate blanche, et un immense doiloir en cuir grenou
sous le bras, traverse la salle.
MAXENCE. — Par où, mon cher.
L'AVOUE DE L'AVOCAT. — Monsieur?
MAXENCE. — Seriez-vous assez bon pour m'indiquer M. Méliot.
L'AVOUE DE L'AVOCAT. — Un juge d'instruction?
MAXENCE. — OUI, monsieur.
L'AVOUE DE L'AVOCAT. — Il a été appelé à d'autres fonctions!
(Il ne salue pas et s'en va.)
MAXENCE. — Destinée! — L'almamanch avait pensé qu'il serait
replacé (Il redescend.) — Il est étonné que je ne les trouverai
pas? De me multiplier par trois — Je figure dans plusieurs bats
par soirée! en voilà dix-huit! — J'achète des renseignements.
— Personne ne connaît Monsieur et Madame Edmond Méliot.
(La neige agitée.) — Il se trouve devant Saint-Germain-
l'Auxerrois. — L'entre. — Six jeunes filles en bleu, avec un
ruban azur en écharpe, traversent la nef, au gros bouquet à
la main) — Ah! mon Dieu. — Voilà mes violettes! — Je recon-
naît la robe du bouquet et le liséré de soie bleue pour écharpe.
— Comment sont-elles venues chez elles et ici! — Moi qui ne
pensais pas à aller chez Virginie! — Je suis sanctifié (Il sort.)
— Après cela, il y a des dévotés des quatre saisons! — Devote!
— Quel mot d'encyclopédiste du dix-huitième siècle!

Rue Richelieu.

Ah! — Il est temps que je sache. (Il arrive devant un ma-
gasin.)
VIRGINIE LIEUTENANT.
Plumes et Fleurs.
Femme pour cause de baptême.
(avec rage) Cocher! cocher! 75, Bar.
Ruppé est-il chez lui?

TROISIÈME TABLEAU.

Die heures du matin. — Route de Versailles. — Une belle gelée.
MAXENCE, TRISTAN DE RUPPE à cheval. CONSTANTIN,
à cheval derrière eux.
TRISTAN. — Eh! du content de ton nouveau domestique?
MAXENCE. — Oh! des compliments sur les tiens. — Ça des Indes infri-
mités, il est amoureux; il en perd les bords! Et voilà, tel mal-
heur, mon cher; je crois que je suis malade de sa maladie.
TRISTAN. — Bah! — Mets-le à la porte.
MAXENCE, mal nonchalamment. — Connais-tu M. Edmond Mé-
liot.
TRISTAN. — Qu'est-ce que fait sa femme?
MAXENCE. — Elle était dans la magistrature assise.
TRISTAN. — Et n'ai jamais été du palais.
MAXENCE. — OUI, un anetn juge d'instruction.

TRISTAN. — Ce docteur être des gens qui vivent beaucoup chez
eux; je n'ai vu ni table point.
MAXENCE. — J'ai écrit quatre fois à cette madame Méliot.
TRISTAN. — Des lettres? — A ton âge.
MAXENCE. — Des circulaires. — Recevez l'assurance de ma
passion la plus distinguée. — Mais ce n'est pas tout, j'ai en-
voyé des bouquets.
TRISTAN. — Il fallait donner une sépnale en son majeur!
MAXENCE. — Devine ou je les ai retrouvés?
TRISTAN. — La plus belle?
MAXENCE. — Dans les mains rouges de six impétantes blan-
ches, à Saint-Germain.
TRISTAN. — C'est un malentendu.
MAXENCE. — Me voilà blâmé d'une confrérie!
TRISTAN. — Ce n'est pourtant pas une vieille fille. — Tu n'as
done pas de donnes?
MAXENCE. — Pea ni oui-dire. — J'avais presque envie de m'a-
dresser au chef de la police de sûreté.
TRISTAN. — C'est la faute, tu vas de l'inconnu à l'inconnu. —
Tu es le fils a qui son père envoyait des lettres avec cette sur-
cription: « A Monsieur ma bis, à Paris. » — C'est de l'imper-
tinence! — (Régissant.) Cependant, ce que tu me dis de ces
fleurs point-tout-ne sois; je te ménagerai ce soit chez
une de mes tantes, madame du Roure. — Elle est de toutes les
parois, elle doit connaître ton X (minim) — Oh y collaborate,
pour la charge, en petit comte. — Ici qui est blessé. — Tu
firas ton chemin de la croix; je te promets des détails.
MAXENCE. — Mon ami, tu grilles de me paraître brillant; moi
j'ai des goûts sages; si nous allions déjeuner?
TRISTAN. — Ah! z, Tully.
MAXENCE. — Hou, Tully!
CONSTANTIN, dans l'éloignement. — Adeline! — Allez, Cocotte,
(Bruit de cheveux au grand trot.)

QUATRIÈME TABLEAU.

Chez madame du Roure. — Rue de Vendôme.
Papier sombre. — Sur le table les Annales de la propagation de
la fol. — On cause à mi-voix.
MADAME DU ROURE, MESSIEURS CLEMENT, MENTIONNANT,
DE PONTFAUUY, etc. TRISTAN DE RUPPE, MAXENCE
D'AGNÉS.
MADAME DU ROURE, à Maxence. — Savez-vous, monsieur,
ce c'est fort aimable à vous d'être venu faire pénitence avec nous.
— (La pensée entière de madame du Roure: Il est à la piste
de quelque occasion de pêche.)
MAXENCE se recroquant. — Madame!
MADAME DU ROURE. — Les quêtes, les sermons... — Je ne dis pas
les bonnes voitures... — tout cela n'est pas beaucoup de votre
compétence.
MAXENCE. — Madame je suis membre...
TRISTAN, interrompant. — Du Jokey-Club.
MAXENCE. — Il est de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.
MADAME DU ROURE, secouant la tête. — Les jeunes gens d'au-
jourd'hui!...
TRISTAN. — Parbleu, ma tante, on comprend bien que vous
préférez les jeunes gens d'aujourd'hui.

MADAME DU ROURE, s'écriant. — Tristan!
TRISTAN. — Voilà dix francs pour les pauvres. (à part.) Il n'y
a que la vertu qui coûte.
MADAME DU ROURE. — J'allais vous les demander.
TRISTAN, à Maxence. — Ma tante n'était que dame patronnesse,
elle est passée trésorière.
MADAME MENTIONNANT. — A propos, mesdames, vous ne savez
pas, madame Méliot nous manque pour après-dîner?
CHOUER PLAINTE. — Que lui est-il donc arrivé?
MADAME MENTIONNANT. — Elle a la grippe.
MAXENCE, à Tristan. — Dote elle existe, c'est cartésien.
CHOUER JOYEUX. — Nous allons avoir des élections.
TRISTAN. — Qu'est-ce que c'est donc que madame Méliot, ma
tante?
MADAME DU ROURE. — Mon ami, c'est une femme fort recom-
mandable. Son fils arrive de Saumur, la semaine prochaine; je
te le ferai connaître: c'est un charmant jeune homme; il a eu que
vingt-trois ans, dix capitaine!
CHOUER ADMIRATIVE. — Oh!
TRISTAN. — Je le présenterai à Maxence; il sera enchanté.
UN DOMESTIQUE, annonçant. — M. l'abbé Petit.
(Maxence se leve)

MADAME DU ROURE. — Vous nous quittez déjà, monsieur?
MAXENCE. — J'aurais vivement désiré, madame... (Il salue et
sort avec Tristan)

MADAME DU ROURE. — Il me paraît fort léger, ce M. d'Agnes.
MADAME MENTIONNANT. — M. Mentionnant voulait le voir,
mais je n'ai pas voulu.

UN DOMESTIQUE, annonçant. — M. et madame Edmond Méliot.

CINQUIÈME TABLEAU.

MAXENCE, dans sa chambre de chambre.
Fatalité! — Ces choses-là ne devraient arriver qu'aux autres!
— C'était mettre à la loterie, soit; mais à cela-là aussi, on est
toujours sûr de gagner quelque chose! — J'avais un lot dans la
série des femmes d'éguse! — Dix-huit chances contre deux! —
Elles sont là six ou sept, sison jolies, du moins d'âge à ce que
leur plat d'argent se remplisse d'or pour un petit soured! —
Je tombe sur une respectable mère de famille! — Ça vous dit
tamps bon employé! — Avec terreur! Si c'est la douzième allant
penser? — Ah! il y a eu un grand professeur, et je suis un
grand colporteur. (Il salue.) — Un lot ras, je ne suis pas res-
pessé avec p... Je salue. — Constantin! Il attend
Après cela, je fais un peu comme ces gens qui s'endorment
doublement contre leur chèle, puis ce qu'ils avaient 150 et 160,
et que le numéro qui sort est précisément tout. — Plus fort!
Constantin! — Ça un seul à n'ôt plus! — 184 ce que par
hasard. — (Il sort.) — C'est le grand, il n'est pas rente. —
Constantin n'est pas venu! — Ouh y a nez vous, à une pareille heure?
CONSTANTIN. — Monsieur, je ne m'en souviens plus! Si n'y avait eu
quo moi, je serais parti; on n'a rien, monsieur.
MAXENCE. — A vie de ce drôle est un imprévu perpétuel... —
Vous êtes amoureux, Constantin.
CONSTANTIN. — C'est mon premier amour, monsieur. — Ne me

ONZIÈME TABLEAU.

Grand bal chez madame du Bourc.

M. DE PONTAUFY, D'AGNÈS, CLÉMENT, DE RUPPE, etc. M. MADAMES TARDENOY, CLÉMENT, MENILMONTANT, etc.

MADAME TARDENOY, à une dame qui est à côté d'elle. — Une femme qui parait fort heureuse, c'est cette petite madame Méliot.

P. PREMIÈRE DAME. — Qui est devant nous, avec un bouquet de violettes blanches?

MADAME TARDENOY. — Oui, madame.

DEUXIÈME DAME. — Tiens, il y a une violette violette au milieu.

P. PREMIÈRE DAME. — Quel est ce jeune homme tout pâle qui lui parle et souriait.

MADAME TARDENOY. — Monsieur d'Agnes, un fat.

P. PREMIÈRE DAME. — Ah! M. MÉLIOT, s'approchant de sa femme, et tout haut. — Ma

chère amie, permettez-moi de vous complimenter du choix de votre bouquet : c'est l'emblème de la modestie!

DOUZIÈME TABLEAU.

Solait Denis du solait-sacrament.

CONSTANTIN et ADELAINÉ, au pied des outels, échangeant l'anneau nuptial; à l'entrée de la chapelle, madame du Bourc.

XAVIER AUBRAYT.

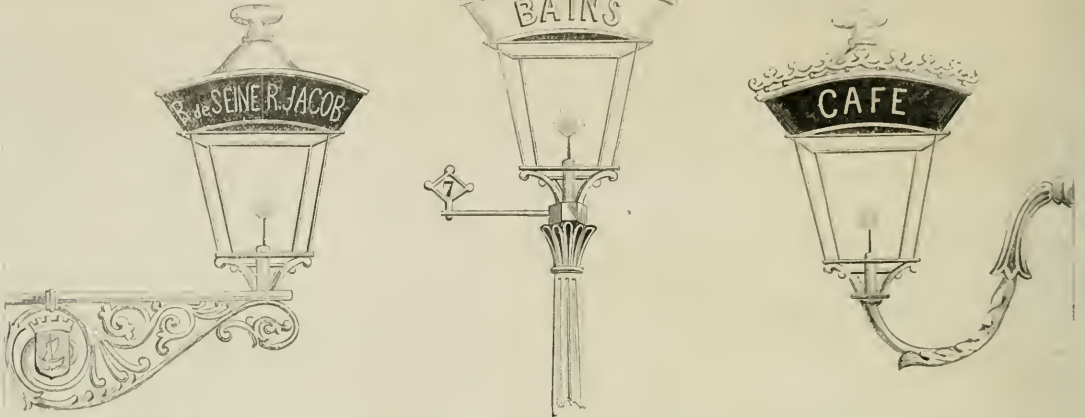
Nouvelle méthode pour indiquer les noms des rues de Paris et des édifices publics.

Le public, et le public étranger surtout, s'est plaint, de tout temps, de la difficulté que présente, pendant la nuit, le système de numérotation des maisons dans Paris, et le mode d'indication des voies publiques.

En effet, dès que le soleil a cessé d'éclairer les rues de notre immense cité, il devient à peu près impossible de distinguer soit les numéros des maisons, soit les noms des rues. On n'aperçoit les noms de celles-ci que dans les emplacements où il

plaque se trouve appliquée précisément en face d'une lanterne d'éclairage; et ce cas est rare, parce que les lanternes étant

espacées à des intervalles invariables, il résulte de cette combinaison d'écoumque qu'un très-grand nombre de cols de rues sont privés de ces luminaires, en sorte que l'inscription qui doit indiquer au passant le nom de la rue dans laquelle il arrive, est absolument comme si elle n'était pas... On aperçoit bien comme une ombre de plaque, on se frotte les yeux pour tâcher de déchiffrer l'inscription; mais ces efforts sont inutiles, et si les magasins sont déjà fermés, à moins que l'obligeance de quelque



Nouvelle méthode proposée par M. Chambelland pour l'indication des noms des rues de Paris, des Nos des maisons et des établissements publics ou particuliers.

habitant retardataire de venir à son secours, l'infortuné voyageur nocturne court le risque de s'égarer de plus en plus jusqu'au retour de la lumière.

Divers essais ont été faits pour remédier à ces graves inconvénients. On avait songé à inscrire les noms des rues sur les verres de la partie inférieure des lanternes. Mais ces inscriptions, que la transparence des verres et l'état vacillant de la lumière rendaient difficiles à lire, offraient plusieurs autres graves inconvénients. Quand le nom à inscrire dépassait une certaine étendue, il fallait le diviser, en sorte que ce morcellement devenait un fréquent sujet d'embarras et d'erreur pour le public; et, circonstance beaucoup plus fâcheuse, l'éclairage de la chausse se trouvait notablement affaibli par l'opacité de ces inscriptions, que d'ailleurs la pluie et la poussière effaçaient dans un laps très-court.

Dans le jour on est encore en peine, bien souvent, pour lire, en certains lieux, les noms des rues, qui sont, ici, cachés en partie par une persienne; là, obscurés par un plomb ou l'éclatage d'un magasin; ailleurs, usés ou salis par l'intempérie du climat, quelquefois même soustraits par une main erronée, malgré la surveillance de la police. Beaucoup de localités, telles que les ponts, ont toujours manqué d'inscriptions, et la plupart des admi-

nistrations ainsi que tous les édifices publics en sont dépourvus.

Quant au numérotation des maisons, il est très-peu commode, même avec les nouvelles plaques en faïence, qui n'occupent pas toujours l'emplacement le plus convenable, et qui, la nuit, ne servent plus à rien.

Un ami des lumières, un affreux novateur, avait proposé d'astreindre chaque propriétaire à un genre de numérotation qui eût été très utile et peu dispendieux; il consistait à découper à jour, soit dans la porte d'entrée, soit dans un volet, le numéro de chaque maison qu'une faible lumière aurait éclairé pendant la nuit. Messieurs les propriétaires ont prétendu qu'une dépense d'environ cinq centimes par nuit les ruinerait, et le numérotation est resté ce qu'il était précédemment.

Depuis quelques jours le public s'arrête devant certains appareils élégants et commodes qui semblent avoir franchi toutes les difficultés des systèmes antérieurs, et qui paraissent être le *ne plus ultra* du perfectionnement.

Ces appareils, qui s'adaptent aux lanternes à gaz, ont la forme d'une gracieuse couronne que termine à son centre le chapeau des lanternes. Les uns sont en verre, les autres en métal. Les appareils en verre portent des lettres transparentes et vitrifiées à la façon des vitraux d'églises. Dans les appareils de métal, les inscrip-

tions sont découpées à jour avec un verre blanc ou de couleur par derrière. Cette couleur n'est pas la même pour les rues parallèles au cours de la Seine que pour les rues qui lui sont perpendiculaires.

L'inclinaison des appareils, dont le diamètre est plus considérable à la partie supérieure, rend extrêmement facile la lecture des inscriptions, qui se trouvent abondamment éclairées par la lumière précédemment perdue sans profit à travers les quatre verres formant la moitié supérieure des lanternes. Cette lumière est aujourd'hui concentrée dans l'intérieur de l'appareil au moyen de réflecteurs qui s'ouvrent de quatre côtés pour laisser libre le nettoyage des verres.

Les numéros, inscrits sur un petit médaillon, s'élevaient à l'extrémité du porte-ételle des candélabres et du tube des consoles. Comme il n'y a guère que quatre ou cinq numéros entre deux lanternes, ces repères suffisent pour indiquer les numéros intermédiaires.

Tel est à peu près le système du nouveau procédé appliqué à l'indication des rues, dont les avantages ont frappé le public.

Ces appareils, que nous avons remarqués au Pont-National et à la porte Saint-Denis, vont être, dit-on, incessamment mis en usage dans tous les quartiers de Paris.

La Hongrie pittoresque, par M. J. BOLDÉNYI.

L'ouvrage que M. J. Boldényi publie, sous le titre de la Hongrie pittoresque, est digne de fixer l'attention à tous égards. Son plus grand titre de recommandation, c'est avant tout d'être un recueil exact pour la connaissance parfaite de l'Europe orientale, l'intelligence de l'histoire des Magyars et des autres peuples de la Hongrie. Les derniers événements qui s'y sont passés, et qui ont tenu l'année dernière en suspens l'attention de toute l'Europe, ont dû naturellement attirer les regards des hommes sérieux.

On a senti le besoin de connaître à fond cette nation pour bien comprendre le sens du grand mouvement qu'elle vient de faire. Pour cela il fallait prendre la Hongrie dès son origine, la suivre dans son développement politique, scientifique, littéraire, artistique, commercial, etc., jusqu'aux dernières pages de son histoire actuelle. Cette tâche, M. J. Boldényi, historien de talent, penseur profond, l'a entreprise : il dirige la publication dont nous avons donné le titre, publication à laquelle des témoins oculaires des derniers événements apportent le concours de leur rédaction. Beaucoup de planches, dessins, types et costumes, d'une parfaite exécution et qui feront connaître parfaitement la Hongrie au point de vue pittoresque, seront imprimés à part dans l'ouvrage.

L'auteur a divisé cette publication en deux parties. La première comprend l'histoire ancienne des Magyars, de ce peuple qui le premier en Europe s'est donné une constitution libérale; qui a participé au trièzième et au quatorzième siècle avec tant d'efficacité au mouvement civilisateur; qui a sauvé plus tard par sa valeur la chrétienté si violemment attaquée par l'islamisme; d'autre part, le récit des derniers événements généralement présentés jusqu'à ce jour d'une manière si incomplète et si inexactement appréciés. La seconde partie fera connaître la Hongrie dans ses mœurs, ses usages, ses costumes, ses monuments, son industrie, enfin dans tout ce qui porte l'empreinte du génie national.

Les cinq premières livraisons ont paru; elles répondent à tout

ce qu'il était possible d'attendre d'une œuvre si importante. Les premières pages de l'histoire magyare qu'elles renferment, et que nous avons lues, se distinguent par une grande profondeur d'idées, une appréciation juste et logique des faits, une connaissance parfaite des commencements, si obscurs jusqu'ici, de cette nation, enfin par un style clair, concis et coloré. Les portraits que l'auteur trace, dans d'autres articles, de plusieurs des peuples qui habitent la Hongrie sont aussi remarquables. Ajoutons que les dessins et planches qui accompagnent les livraisons parues offrent un intérêt tout nouveau et sont d'une exécution irréprochable. — Nous ne doutons pas du succès qui attend la Hongrie pittoresque.

Nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs les conditions de la souscription. — La Hongrie pittoresque formera un vol. grand in-8° Jésus de 25 feuilles, papier vélin, glacé, illustré d'environ 30 planches imprimées à part (dont 8 à 10 planches de types et costumes) et de 70 à 80 vignettes dans le texte, et sera enrichie d'une carte ethnographique. Elle sera publiée en quarante livraisons à 30 centimes pour la France et 40 centimes pour l'étranger. Les souscripteurs qui désireront recevoir les types et costumes colorés payeront 20 cent. en sus par chaque livraison ayant été accompagnement. — Chez H. Lebrun, éditeur, rue de Lille, 19. H. M.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux Libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 36, rue de Valenciennes, à Paris.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Un bon marchand qui s'entend au commerce pousse à la vente.